



COMMUNE DE GRANDVILLARD



Bulletin d'information

faisant office de convocation à l'Assemblée communale du 24 mai 2023

Numéro 92 – mai 2023

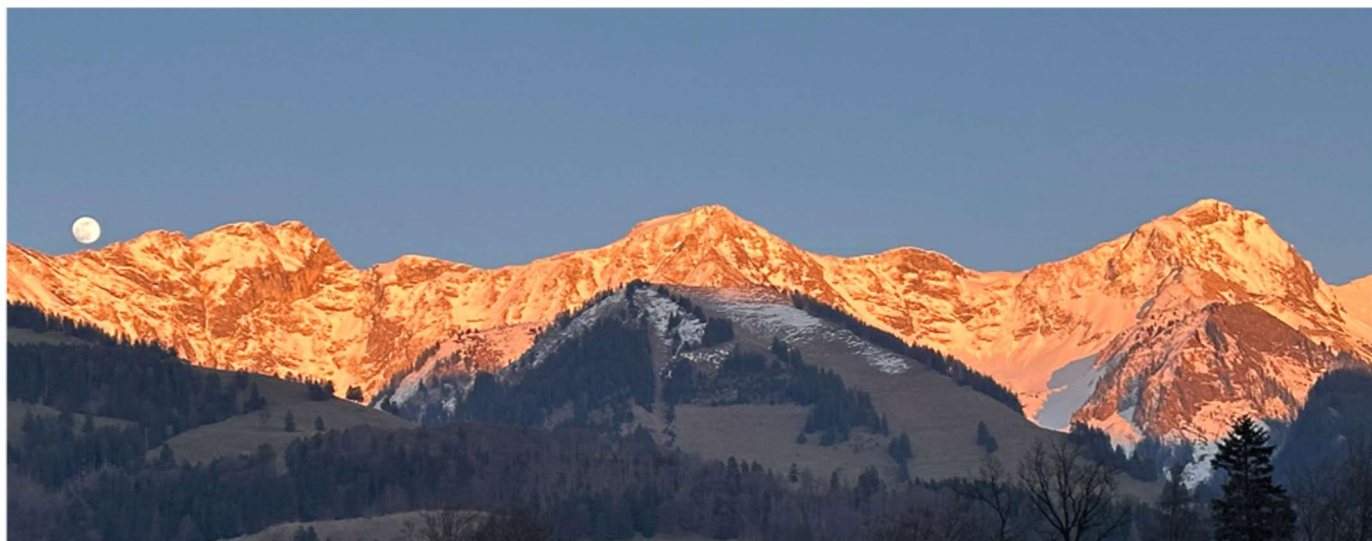


Table des matières

1.	Le mot du syndic	page 3
2.	Démission au sein du Conseil communal	page 4
3.	Administration communale	page 5
4.	Convocation à l'Assemblée communale du 24 mai 2023	page 6
5.	Comptes 2022	page 7
6.	Approbation du nouveau règlement scolaire communal	page 18
7.	Projet de rénovation du bâtiment communal	page 18
8.	Offre d'emploi	page 18
9.	Les PAGES + / L'écho de la Commission Seniors	page 19
10.	Reflets de l'Ukraine par Victoria Kalashnykova	page 29
11.	Le coin des sociétés locales et des manifestations	page 31
12.	Route des fleurs 2023	page 38
13.	Plateforme culturelle fribourgeoise	page 40
14.	CarteCulture	page 41
15.	Des nouvelles du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut	page 42
16.	Réduction des primes d'assurance-maladie 2023	page 43
17.	Evaluation des besoins en places d'accueil extrafamilial de jour et extrascolaire	page 44
18.	Agriviva	page 45
19.	Pedibus	page 45
20.	Soutien aux projets de jeunes entre 12 et 25 ans	page 46
21.	Association Secours Sud Fribourgeois	page 47
22.	Poste de police numérique des polices suisses VisioPol	page 48
23.	Point de rencontre d'urgence (PRU)	page 49
24.	Déchetterie intercommunale	page 53
25.	La Gruyère se digitalise	page 54
26.	Transports publics	page 55
27.	Cartes journalières « Commune »	page 57
28.	Nouvel « abo Night »	page 57
29.	Activités économiques	page 58
30.	Site internet	page 60



1. Le mot du syndic

Vous tenez en vos mains la première version du **bulletin communal en COULEUR**. Le Conseil communal souhaite, par cette nouveauté, rendre la communication entre autorités et citoyens encore plus attractive et plus expressive. En outre, un des plus beaux villages de Suisse se doit de présenter une facette colorée des magnifiques paysages de chez nous.

Nous avons bon espoir que **notre plan d'aménagement local (PAL)** soit approuvé ces prochains temps. Le traitement des six oppositions encore pendantes est en phase finale.

A l'heure de mettre ce texte en édition, les travaux de **réfection des routes** de la Cascade, Route Lessoc et des Toules sont en phase finale. Par contre, la réfection du chemin menant au Gour-Dessus est prévue dans le courant de cet automne.

Un dossier qui nous préoccupe au plus haut point est le **ERE (Espace réservé aux eaux)**. En effet, Grandvillard est fortement impacté. Après analyse des informations reçues de l'Etat, nous sommes très préoccupés par les effets de la nouvelle délimitation de l'espace réservé aux eaux, tant sur la zone agricole que sur la zone à bâtir de notre commune. Outre les restrictions imposées à une vingtaine d'habitations sises le long de la Tâna, le développement futur de la zone spéciale « Auges » (autour du Biogaz) est remis en question. Avec la nouvelle délimitation de l'ERE, ces réserves sont fortement touchées. Près de la moitié de la surface totale devient inutilisable et la commune perd ainsi une partie importante de son dernier potentiel de développement d'activités. Afin de limiter l'impact de ces mesures, le Conseil communal appuyé par l'ARG (Association régionale de la Gruyère), la CCMF (Conférence des Communes en zone de montagnes fribourgeoises) et l'ACF (Association des Communes fribourgeoises) vont faire front commun pour trouver des solutions à ces mesures trop contraignantes au goût de toutes les communes concernées. En plus, le Conseil communal a sollicité les deux Directions du Conseil d'Etat (Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) – Conseiller d'Etat M. Jean-François Steiert et Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) – Conseiller d'Etat M. Didier Castella) pour un entretien dans le but de minimiser au maximum l'impact des mesures ERE.

Notre règlement du **cimetière** en vigueur prévoit la désaffectation des tombes après 20 ans au minimum. Sur demande répétée de plusieurs familles, le Conseil communal a décidé de désaffecter les tombes des 6 premières rangées de droite, lesquelles sont en place depuis plus de 30 ans. Les familles concernées seront informées par écrit. Un délai d'une année leur sera donné pour procéder à l'enlèvement du monument. Sur demande, la Commune peut s'en charger contre facturation.

L'**esprit villageois** est bien présent chez nous, ceci grâce à nos sociétés locales qui ne cessent d'animer et de divertir la population. Participez aux prochains rendez-vous qui vous sont proposés. Le vaste programme de l'Intersociétés est consultable sur le site Internet communal que je vous invite à visiter régulièrement. Les mercredis après-midi " cartes " durant l'arrière-saison sont bien fréquentés et font le bonheur des participants. Un merci spécial à son organisateur, M. Freddy Rime.

Dans ce bulletin, en page 29, nous donnons la parole à Madame Victoria Kalashnykova, réfugiée ukrainienne, accueillie dans notre village en fin d'année passée, avec sa petite fille, sa maman et sa tante. Je me plais à relever que les 2 familles ukrainiennes ayant pris refuge dans notre village se sont bien intégrées et ont été très bien accueillies par les villageois. Merci à toutes et tous pour votre hospitalité à leur égard.

Le Conseil communal, son administration et ses services édilitaires mettent tout en œuvre afin d'offrir le meilleur cadre de vie possible aux habitants. Les Autorités s'engagent pour vous ! Aussi, nous espérons pouvoir compter sur votre confiance.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture, un printemps fleuri et un été radieux.

Daniel Raboud, syndic

Mutations de personnel

Nouvel concierge du bâtiment communal

Madame Liliana Rosu, Grandvillard, est la nouvelle concierge du bâtiment communal.

Elle a été engagée au 1^{er} février 2023 afin de remplacer Madame Aline Garret, concierge, démissionnaire au 31 janvier 2023.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et lui adressons nos meilleurs vœux de satisfaction dans sa nouvelle activité.

.....

2. Démission au sein du Conseil communal

C'est avec regret que le Conseil communal fait part de la démission de **M. Bertrand Ruffieux, conseiller communal**, pour le 30 juin 2023. En charge des Constructions, Chalets et Alpages et des Bâtiments communaux, M. Ruffieux a décidé, après mûre réflexion, de quitter sa fonction d'élu communal pour des raisons personnelles.



Nous le remercions vivement de l'excellent travail effectué pour le bien de notre commune durant près de 4 années à siéger au sein de notre exécutif. M. Ruffieux a traité tous ses dossiers avec professionnalisme et a su mettre à profit ses compétences.

Nous relevons la bonne collaboration qu'il a entretenue durant son mandat avec les conseillers communaux et le personnel administratif ainsi que le personnel de l'édilité.

Nous souhaitons bon vent à M. Bertrand Ruffieux et formulons tous nos vœux pour son avenir tant professionnel que privé.

Le Conseil communal

Afin de repourvoir son siège, lequel deviendra vacant dès le 1^{er} juillet 2023, une élection complémentaire aura lieu le 2 juillet 2023.

3. Administration communale

Heures d'ouverture

Mardi : 08h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00
Jeudi : 14h00 - 17h00
Vendredi : 08h30 - 11h30

ou sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture

Contacts

Secrétariat / Contrôle des habitants / AVS : +41 26 928 11 50
Caisse : +41 26 928 20 50
Constructions : +41 26 928 20 51
Courriel : administration@grandvillard.ch



Fermetures annuelles de l'Administration communale

Pont de l'Ascension : du jeudi 18 mai au lundi 22 mai 2023 inclus
Pont de la Fête-Dieu : du jeudi 8 juin au lundi 12 juin 2023 inclus
Vacances d'été : du lundi 24 juillet au mercredi 16 août 2023 inclus

Etablissement de divers documents



Pour l'établissement des **cartes d'identité** et des **attestations de sortie du territoire suisse des enfants mineurs**, nous vous recommandons **d'anticiper** vos demandes à l'Administration communale.

Durant les vacances de l'administration en cas d'urgence, vous avez la possibilité de vous adresser au **Service de la population et des migrants**, à 1763 Granges-Paccot, Route d'Englisberg 11, pour l'établissement des cartes d'identité.

Les passeports sont délivrés uniquement par ce service.

Il est impératif de prendre rendez-vous au +41 26 305 15 26 ou sur le site Internet.

<https://www.fr.ch/vie-quotidienne/documents-didentite/passeports-et-cartes-didentite>



4. Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Grandvillard sont convoqués à l'assemblée communale qui aura lieu le

**mercredi 24 mai 2023, à 20:00 heures,
à la Salle communale, à Grandvillard**

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 30 novembre 2022 (il ne sera pas lu ; il peut être consulté à l'administration communale et sur le site internet www.grandvillard.ch)
2. Comptes 2022 (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés à l'administration communale)
 - 2.1. Compte de fonctionnement
 - a) rapport de l'organe de révision
 - b) préavis de la commission financière
 - c) approbation
 - 2.2. Compte des investissements
 - a) rapport de l'organe de révision
 - b) préavis de la commission financière
 - c) approbation
3. Approbation du nouveau règlement scolaire communal (il ne sera pas lu; il peut être consulté à l'administration communale ou sur le site internet www.grandvillard.ch)
4. Bâtiment communal – projet de rénovation - information sur l'état d'avancement des réflexions
5. Divers

En conformité avec la loi sur les communes (LCo), l'assemblée communale sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal.

Le Conseil communal

5. Comptes 2022

RAPPORT DE GESTION 2022

1. En droit	8
2. Assemblée communale.....	8
2.1. Introduction.....	8
2.2. Objets traités	8
2.3. Propositions formulées.....	9
3. Conseil communal	9
3.1. Introduction	9
3.2. Membres et répartition des dicastères	9
3.3. Comité et délégation des associations de communes et sociétés diverses	10
4. Commissions.....	10
4.1. Commission financière	10
4.2. Commission des naturalisations	10
4.3. Commission de l'aménagement et de l'énergie	10
4.4. Commission sénior	10
5. Dicastères du Conseil communal	11
5.1. Administration générale	11
5.1.1. Exécutif.....	11
5.1.2. Bâtiment édilitaire.....	11
5.1.3. Bâtiment divers	11
5.2. Ordre et sécurité publics	11
5.2.1. Défense incendie	11
5.3. Formation	11
5.3.1. Ecole du cycle d'orientation	11
5.3.2. Cercle scolaire de l'Intyamou	11
5.3.3. Bâtiment scolaire.....	11
5.4. Culture, sport et loisirs	11
5.4.1. Sport	11
5.4.2. Edilité et parcs	12
5.5. Santé.....	12
5.6. Prévoyance sociale	12
5.7. Trafic et télécommunications.....	12
5.7.1. Routes communales	12
5.8. Protection de l'environnement et aménagement du territoire	12
5.8.1. Approvisionnement en eau	12
5.8.2. Traitement des eaux usées.....	12
5.8.3. Cimetière.....	12
5.8.4. Aménagement du territoire	12
5.9. Economie publique.....	13
5.9.1. Forêts communales	13
5.10. Finances et impôts.....	13
5.10.1. Impôts communaux ordinaires.....	13
6. Particularités MCH2	13
6.1. Modification des principes relatifs à l'établiss. du bilan et à l'évaluation ainsi que leur répercussion	13
6.2. Situation en matière de risques et gestion des risques.....	13
Bilan 2022	14
Fonctionnement 2022	15
Investissement 2022	16
Flux de trésorerie	17

1. EN DROIT

En application de l'article 19 de la Loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LCo ; RSF 140.6), le conseil communal fait état de ses principales activités et des évolutions importantes durant l'exercice écoulé par le rapport de gestion. Celui-ci est présenté à l'assemblée communale en même temps que les comptes. L'assemblée communale prend acte du rapport de gestion du conseil communal

Selon l'art. 13 de la LCo, les comptes se composent des éléments suivants :

- a) Le bilan ;
- b) Le compte de résultats ;
- c) Le compte des investissements ;
- d) Le tableau des flux de trésorerie ;
- e) L'annexe.

Les comptes sont structurés conformément au plan comptable déterminé dans le modèle comptable harmonisé. Le compte de résultats et le compte des investissements doivent être présentés de manière identique et parallèlement au budget de l'année de référence. Les chiffres des comptes de l'année précédente, hormis le tableau des flux de trésorerie, doivent également être présentés à l'assemblée communale pour comparaison.

2. ASSEMBLEE COMMUNALE

2.1. INTRODUCTION

En 2022, l'Assemblée communale a tenu deux séances ordinaires :

- Le 4 mai 2022 – Comptes
- Le 30 novembre 2022 – Budgets

<https://grandvillard.ch/assemblee-communale/>

2.2. OBJETS TRAITES

En assemblée du 4 mai 2022, ont été traités les objets suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée communale du 1^{er} décembre 2021 – approuvé à l'unanimité
- Comptes de fonctionnement 2021 faisant apparaître un excédent de revenus de CHF 350'296.82 – approuvé à l'unanimité
- Comptes des investissements 2021 faisant apparaître un excédent de charges de CHF 175'048.35 – approuvé à l'unanimité
- Reconduction de l'organe de révision pour trois ans – approuvé à l'unanimité
- Nouveaux statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) – approuvé à l'unanimité
- Modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois (Association Secours sud fribourgeois) – approuvé à l'unanimité

En assemblée du 30 novembre 2022, ont été traités les objets suivants :

- Procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 2022 – approuvé à l'unanimité
- Budget de fonctionnement 2023 faisant apparaître un excédent de charges de CHF 137'515.00 – approuvé à l'unanimité
- Bâtiment communal, crédit d'étude rénovation de CHF 120'000.00 – approuvé par 34 oui, 10 non et 9 abstentions
- Bâtiment scolaire, rénovation des escaliers et rampe d'accès pour CHF 40'000.00 – approuvé par 48 oui et 5 abstentions

- Bâtiment scolaire, revêtement synthétique de la cour d'école pour CHF 50'000.00 – approuvé par 32 oui, 11 non et 10 abstentions
- Crédit additionnel, finalisation du plan d'aménagement local pour CHF 30'000.00 – approuvé par 47 oui et 6 abstentions
- Crédit additionnel, réfection partielle de la route de la Cascade pour CHF 6'000.00 – approuvé par 47 oui et 6 abstentions
- Crédit additionnel, réfection partielle de la route de Lessoc pour CHF 56'000.00 – approuvé par 47 oui et 6 abstentions
- Réfection de la route au Gour-Dessus pour CHF 161'000.00 – approuvé par 47 oui et 6 abstentions
- Réfection de la route d'accès au chalet d'Amont pour CHF 34'960.00 – approuvé par 46 oui, 1 non et 6 abstentions
- Forêt, ligne de câblage pour CHF 35'000.00 – approuvé par 46 oui et 7 abstentions
- Présentation du plan financier 2023 – 2027
- Nouveaux statuts de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées du compte de Gruyère (AICG) – approuvés par 45 oui et 8 abstentions

2.3. PROPOSITIONS FORMULEES

En date du 30 novembre 2022, l'Assemblée communale a proposé au conseil communal de présenter un projet d'affectation du bâtiment communal à l'assemblée communale du printemps 2023.

3. CONSEIL COMMUNAL

3.1. INTRODUCTION

En 2022, le Conseil communal a tenu 48 séances ordinaires et 2 séances budgétaires.

3.2. MEMBRES ET REPARTITION DES DICASTERS

Daniel Raboud <i>Syndic</i> (suppl. Suzanne Cosandey)	Administration générale – Personnel communal – Aménagement du territoire – Approvisionnement et protection des eaux – Armée – Economie – Cimetière – Relations avec la Paroisse
Suzanne Cosandey <i>Vice-Syndique</i> (suppl. Bertrand Ruffieux)	Enseignement et formation – Affaires sociales – Accueil de la petite enfance – Bâtiment scolaire – Bibliothèque – Parc naturel régional Gruyère/Pays-d'Enhaut – Santé – Home – Seniors
Bertrand Ruffieux <i>Conseiller communal</i> (suppl. Edouard Raboud)	Constructions – Chalets et Alpages – Bâtiments communaux (administration, édilité, « Les Ponveys », « Les Plains », abribus)
Victor Beaud <i>Conseiller communal</i> (suppl. Daniel Raboud)	Finances – Police du feu – ORCOC – Gestion des déchets – Sociétés culturelles et sportives – Loisirs – Parcs publics – Site Internet – Ordre public – Pandémie
Edouard Raboud <i>Conseiller communal</i> (suppl. Victor Beaud)	Routes communales – Agriculture – Forêts – Terrains communaux – Syndicat des chemins alpestres – Gravières – Environnement – Endiguements – Tourisme – Chemins pédestres – Energie

3.3. COMITE ET DELEGATION DES ASSOCIATIONS DE COMMUNES ET SOCIETES DIVERSES

Daniel Raboud	EauSud SA (CA) – AICG (comité) – Vanils Energies SA (CA) – CREG (comité) – AISG (délégué) – CO (délégué) – SI Champs Bellins SA (délégué) – Sainte-Anne Energie (délégué) – Home de la vallée de l'Intyamon (délégué) - Triage forestier des Merlas (commission forestière)
Suzanne Cosandey	CO (comité) – Home de la vallée de l'Intyamon (comité) – Cercle scolaire de l'Intyamon (comité) – AES (comité) – Service des curatelles (comité) – RSSG (déléguée) – Parc Naturel Régional Gruyère/Pays-d'Enhaut (membre du conseil du Parc) – Option Gruyère (déléguée)
Bertrand Ruffieux	RSSG (délégué) – ARG (délégué) – Home de la vallée de l'Intyamon (délégué)
Victor Beaud	Cercle scolaire de l'Intyamon (comité) – AES (comité) – AISG (délégué) – CO (délégué) – Home de la vallée de l'Intyamon (délégué) – Entente intercommunale pour la gestion des déchets (délégué) – Déchetterie intercommunale (délégué) – Option Gruyère (délégué) – AICG (commission financière) – RSSG (commission financière)
Edouard Raboud	Endiguement de la Sarine en Haute-Gruyère (comité) – ARG (délégué) – AICG (délégué) – PNR commission énergie (délégué) – Syndicat des chemins alpestres et forestiers Grandvillard et Estavannens (délégué) – Triage forestier des Merlas (commission forestière)

4. COMMISSIONS

4.1. COMMISSION FINANCIERE

La commission financière s'est réunie à deux reprises, le 29 mars 2022 pour les comptes 2021 et le 3 novembre 2022 pour les budgets 2023.

Elle est composée de Thierry Sottas (président), Pascal Monteleone (secrétaire), Pierre Borcard, Nicole Piccand et Steve Läubli.

4.2. COMMISSION DES NATURALISATIONS

La commission des naturalisations s'est réunie à deux reprises le 27 avril et le 21 septembre 2022 afin de traiter les demandes de naturalisation.

Elle est composée de Suzanne Cosandey (présidente), Raphaël Borcard, Célestin Chiari, Eric Delabays et Estelle Gouraud.

4.3. COMMISSION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ENERGIE

La commission de l'aménagement et de l'énergie s'est réunie à deux reprises, le 7 mars et le 9 mai 2022 pour la révision du Plan d'aménagement local.

Elle est composée de Daniel Raboud (président), Bertrand Ruffieux (vice-président), Marc Doutaz, Patrice Gurtner, Pascal Moënnat, Marie-Claire Pharisa et Geoffrey Repond.

4.4. COMMISSION SENIOR

La commission senior s'est réunie à deux reprises, le 17 février et le 12 septembre 2022. En outre, elle a organisé deux cafés seniors.

Elle est composée de Suzanne Cosandey (présidente), Marc-Olivier Benninger, Vanessa Pratley, Léonard Jaquet et Philippe Mercier.

5. DICASTERES DU CONSEIL COMMUNAL

5.1. ADMINISTRATION GENERALE

5.1.1. Exécutif

Par rapport au budget 2022 et aux comptes 2021, les dépenses pour le poste de l'exécutif augmentent d'environ CHF 10'000.00. L'année 2022 a nécessité de nombreuses séances du conseil communal avec les différents acteurs privés et publics pour le dossier de la pisciculture notamment. Naturellement, ces efforts supplémentaires aux années précédentes se reflètent par une augmentation des charges.

5.1.2. Bâtiment édilitaire

Par rapport aux comptes 2021, le produit de CHF 12'000.00 lié au loyer facturé à Bas-Intyamou disparaît.

5.1.3. Bâtiment divers

Ce poste comprend un revenu de CHF 30'000.00 non compris dans le budget 2022 qui correspond à une indemnisation pour remblai supplémentaire à la gravière. Ce montant est neutralisé par une provision en raison d'une opposition du Service de l'environnement contre le projet de remblai de la gravière JPF.

5.2. ORDRE ET SECURITE PUBLICS

5.2.1. Défense incendie

Suite à la reprise du tonne pompe par Secours Sud fribourgeois, une correction de la valeur résiduelle d'environ CHF 3'500.00 a dû être apportée.

5.3. FORMATION

5.3.1. Ecole du cycle d'orientation

Les dépenses liées du CO de la Gruyère se montent à environ CHF 286'000.00, soit en diminution de CHF 10'000.00 par rapport à 2021.

5.3.2. Cercle scolaire de l'Intyamou

À partir de la rentrée en août 2022, les comptes comprennent les charges et revenus du nouveau cercle scolaire de l'Intyamou.

Comparaison charges cumulée 2022 et budget 2022 - Bas-Intyamou - Grandvillard

	CS GEVE 2022	CS Intyamou 2022	Totaux CS	Budget 2022	écart
Charge brute Bas-Intyamou	178'691.80	168'929.88	347'621.68	283'695.80	63'925.88
/./. recettes location classes	-26'250.00	-86'560.40	-112'810.40	-45'000.00	-67'810.40
Part nette Bas-Intyamou	152'441.80	82'369.48	234'811.28	238'695.80	-3'884.52
Charge brute Grandvillard	97'295.19	86'570.46	183'865.65	154'161.20	29'704.45
/./. recettes location classes	-15'750.00	-40'926.55	-56'676.55	-27'000.00	-29'676.55
Part nette Grandvillard	81'545.19	45'643.91	127'189.10	127'161.20	27.90

5.3.3. Bâtiment scolaire

La révision de la citerne et le remplissage en vue du changement de type de carburant représente une augmentation de charges de CHF 6'000.00 par rapport au budget 2022 et aux comptes 2021.

5.4. CULTURE, SPORT ET LOISIRS

5.4.1. Sport

On peut constater une hausse des charges de ce chapitre en raison de l'entretien des terrains de foot du FC Haute-Gruyère pour CHF 55'000.00 qui est toutefois compensée par la hausse de CHF 47'000.00 des participations des autres communes y relatives.

La participation à l'ASG se monte à environ CHF 13'962.90, ce qui représente une augmentation d'environ CHF 3'000.00 par rapport aux comptes 2021. Celle-ci est conforme à ce que prévoyait le budget 2022.

5.4.2. Edilité et parcs

Les salaires du personnel sont en augmentation d'environ CHF 10'000.00 par rapport aux comptes 2021. Suite à l'introduction de MCH2, une grande partie des travaux du personnel de l'édilité et des forêts sont visibles sur le poste de l'édilité. À noter que cette augmentation est en partie compensée par des travaux pour tiers.

Le poste entretien divers présente une nette augmentation d'environ CHF 8'000.00 par rapport aux comptes 2021 et CHF 4'000.00 au budget 2022. Cette hausse est due aux travaux extraordinaires à la grotte pour les coupes d'arbres et la réparation de la passerelle suite aux dégâts naturels.

5.5. SANTE

Ce dicastère est principalement impacté par des charges liées. Celles-ci se montent à CHF 355'617.60 en 2022, soit une augmentation d'environ CHF 20'000.00 par rapport aux comptes 2021. Cette dernière est toutefois conforme au budget 2022.

5.6. PREVOYANCE SOCIALE

Ce dicastère est principalement impacté par des charges liées. Celles-ci se montent à CHF 415'355.70 en 2022. Les revenus se chiffrent à CHF 7'113.60. Cela représente une augmentation des charges d'environ CHF 15'000.00 par rapport aux comptes 2021, partiellement compensée par l'augmentation des revenus d'environ CHF 6'000.00.

5.7. TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS

5.7.1. Routes communales

Les comptes démontrent une nette augmentation des amortissements liés aux routes communales qui sont compensés par des subventions cantonales et communales y relatives. Il en découle des amortissements nets de CHF 82'977.56, soit une augmentation d'environ CHF 4'000.00 par rapport au budget 2022.

5.8. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

5.8.1. Approvisionnement en eau

Les revenus sont en hausse de CHF 10'000.00 suite à la vente d'eau facturée à Bas-Intyamont pour une surconsommation en 2020 et 2021.

5.8.2. Traitement des eaux usées

À noter une hausse extraordinaire des charges d'environ CHF 11'000.00 par rapport aux comptes 2021 et non prévue dans le budget 2022. Elle représente les études des bureaux d'ingénieurs ESCO et Ribl pour le projet de pisciculture.

5.8.3. Cimetière

Poste qui comprend des charges plus élevées d'environ CHF 4'000.00 par rapport au budget 2022 mais qui sont compensées par des taxes d'entrée.

5.8.4. Aménagement du territoire

Produits liés aux permis de construire en hausse d'environ CHF 10'000.00 par rapport au budget 2022 et CHF 6'000.00 par rapport aux comptes 2021.

Les charges sont également en hausse en raison de la constitution d'une provision pour les cartes de contrôle de permis de construire à rembourser, selon les dossiers actuellement en cours.

5.9. ECONOMIE PUBLIQUE

5.9.1. Forêts communales

Ce poste fait apparaître un résultat net d'environ CHF 55'000.00, soit une diminution des revenus de CHF 10'000.00 par rapport au budget 2022. Les subventions cantonales perçues ont été inférieures aux prévisions d'environ CHF 45'000.00 et les charges de l'ensemble du personnel plus élevées d'environ CHF 94'000.00. Ces deux écarts sont toutefois compensés par la hausse des travaux en forêt de CHF 124'000.00 réalisés pour la commune de Bas-Intyamon.

5.10. FINANCES ET IMPOTS

5.10.1. Impôts communaux ordinaires

Les recettes sont plus élevées que prévues dans le budget d'environ CHF 685'000.00 principalement en raison d'impôts perçus pour les années précédentes. Les charges sont aussi en augmentation par rapport au budget, pour un montant d'environ CHF 70'000.00. La raison de cette augmentation est des réévaluations sur créances et pertes sur créances effectives plus élevées que prévues.

6. PARTICULARITES MCH2

6.1. MODIFICATION DES PRINCIPES RELATIFS A L'ETABLISSEMENT DU BILAN ET A L'EVALUATION AINSI QUE LEUR REPERCUSSION

Dès 2022, les comptes sont présentés selon les normes MCH2. Une réévaluation du patrimoine administratif a été établie. Celle-ci se base sur les investissements des années 2002 à 2021, tenant compte d'un seuil d'activation de CHF 20'000.00 selon le RFin et des exigences d'amortissement selon les directives du SCom. Cette réévaluation se monte à CHF 3'505'177.30 et a été attribuée de la manière suivante :

CHF	306'187.32	fonds spécial approvisionnement en eau - maintien de la valeur
CHF	643'732.31	fonds spécial eaux usées - maintien de la valeur
CHF	855'784.78	réserve liée au retraitement MCH2 - réévaluation patrimoine admin.
CHF	1'699'472.89	résultats cumulés des années précédentes
CHF	3'505'177.30	

La réserve de retraitement de 855'784.78 est dissoute de manière linéaire durant les 10 premiers exercices sous MCH2 et permet ainsi de couvrir la hausse des amortissements comptables annuels de CHF 85'578.50 engendrées par la réévaluation MCH2. Selon la décision du conseil communal, l'ensemble du patrimoine de la Commune est repris comme patrimoine administratif. Aucun patrimoine financier n'est constitué. Par ailleurs, les réserves précédemment constituées ont été entièrement attribuées aux résultats cumulés des années précédentes. Le montant de cette dissolution se monte à CHF 1'009'017.70.

Finalement, la nette augmentation de l'actif au bilan de la commune est causée par la nouvelle évaluation comptable du patrimoine administratif et il sied de préciser à cet égard que la commune ne dispose pas de liquidités supplémentaires qui augmenteraient notamment sa capacité d'investissement.

6.2. SITUATION EN MATIERE DE RISQUES ET GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de l'introduction de MCH2, un examen des risques a été effectué. De ce constat un système de contrôle interne a été mis en place. Celui-ci recense 16 contrôles à effectuer au long de l'année. Les descriptions, les fréquences et les responsables y sont notamment mentionnés. Ce système est dynamique et évoluera au fil des années selon les risques identifiés.

BILAN 2022

	Solde 31.12.22	Augmentation	Diminution	Solde 31.12.21
1 ACTIF	12'822'690.34	24'491'418.43	-17'602'139.29	5'933'411.20
10 Patrimoine financier	3'750'802.90	12'646'011.69	-11'818'548.34	2'923'339.55
100 Disponibilités et placements à court terme	1'755'151.49	5'469'022.99	-4'955'967.40	1'242'095.90
101 Créances	1'309'469.81	6'394'900.70	-6'155'898.17	1'070'467.28
104 Actifs de régularisation	676'181.60	719'931.40	-644'526.17	600'776.37
107 Placements financiers à long terme	10'000.00			10'000.00
14 Patrimoine administratif	9'071'887.44	11'845'406.74	-5'783'590.95	3'010'071.65
140 Immobilisations corporelles PA	8'824'851.56	11'619'463.45	-5'708'674.54	2'914'062.65
142 Immobilisations incorporelles PA	127'274.15	193'842.50	-66'568.35	
145 Participations, capital social PA	119'761.73	32'100.79	-8'348.06	96'009.00
2 PASSIF	-12'822'690.34	-17'184'820.74	10'295'541.60	-5'933'411.20
20 Capitaux de tiers	-6'036'235.35	-8'183'004.63	5'477'930.29	-3'331'161.01
200 Engagements courants	-187'527.92	-3'828'940.50	4'008'034.39	-366'621.81
201 Engagements financiers à court terme	-220'763.23	-955'396.45	734'633.22	
204 Passifs de régularisation (RG)	-422'911.13	-423'561.13	160'053.20	-159'403.20
206 Engagements financiers à long terme	-5'205'033.07	-2'975'106.55	575'209.48	-2'805'136.00
29 Capital propre	-6'786'454.99	-9'001'816.11	4'817'611.31	-2'602'250.19
290 Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	-1'573'341.67	-1'252'377.48	160'482.10	-481'446.29
291 Fonds enregistrés sous capital propre		-28'000.00	937'017.70	-909'017.70
293 Préfinancements		-619'453.00	719'453.00	-100'000.00
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	-770'206.52	-3'770'865.03	3'000'658.51	
299 Excédent ou découvert du bilan	-4'442'906.80	-3'331'120.60		-1'111'786.20
Bénéfice / Perte		7'306'597.69	-7'306'597.69	

FONCTIONNEMENT 2022

Structure fonctionnelle		Relevé 2022		Budget 2022		Relevé 2021	
		Coût	Recette	Coût	Recette	Coût	Recette
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	601'271.87	197'169.57	599'608.00	174'668.40	632'944.18	165'309.36
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	63'685.20	59'860.74	78'056.55	61'500.00	59'013.85	61'930.35
2	FORMATION	1'897'509.95	828'558.15	1'528'832.00	468'817.00	1'443'136.82	439'979.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	267'326.38	107'242.80	176'408.30	50'230.00	194'542.93	83'355.15
4	SANTÉ	355'617.60	6'066.60	354'686.50	5'100.00	332'113.30	4'883.20
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	415'355.70	7'113.60	421'335.70	900.00	400'754.75	991.50
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	313'963.92	101'251.61	299'978.00	53'000.00	272'648.13	51'381.77
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	732'781.26	655'404.97	518'004.00	439'248.00	496'293.93	443'210.85
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	700'227.33	727'630.61	626'305.00	635'100.00	558'910.70	549'803.03
9	FINANCES ET IMPÔTS	91'227.51	3'354'727.43	16'100.00	2'577'404.00	263'700.45	3'203'511.65
		5'438'966.72	6'045'026.08	4'619'314.05	4'465'967.40	4'654'059.04	5'004'355.86
	Excédent de charge				153'346.65		
	Excédent de recette	606'059.36				350'296.82	
		6'045'026.08	6'045'026.08	4'619'314.05	4'619'314.05	5'004'355.86	5'004'355.86

INVESTISSEMENTS 2022

Compte	Libellé	Dépense adoptée par l'assemblée communale du	Budget 2022	Crédit voté	Charges 2022	Produits 2022	Coût final des investissements	Total intermédiaire des investissements en cours
1500	Service du feu							
1500.6060.00	Transfert du véhicule dans le patrimoine financier	-				62 156.60	-62 156.60	
6150	Routes communales et génie civil							
6150.5010.02	Réfection route de la Grotte	01.12.2021	38 000.00	38 000.00	2 031.50			2 031.50
6150.5010.03	Réfection route de Lessoc	01.12.2021	150 000.00	150 000.00	14 794.50			14 794.50
6150.5010.04	Réfection route de la Gite	01.12.2021	179 000.00	179 000.00	7 501.30			7 501.30
6150.5010.05	Mise en zone 30 km/h du village	27.11/02.12.20	0.00	140 000.00	16 479.10			39 897.40
7101	Approvisionnement en eau							
7101.5031.00	Canalisations route de Lessoc	01.12.2021	0.00	0.00	538.50			538.50
7101.6370.00	Taxes des raccordements					7 570.50		
7201	Traitement des eaux usées							
7201.6370.00	Taxes de raccordement					59 908.40		
7301	Gestion des déchets							
7301.5000.00	Aménagement déchetterie	02.12.2020		200 000.00	14 363.10			174 486.45
7900	Aménagement du territoire							
7900.5290.00	Finalisation du plan d'aménagement local	01.12.2021	40 000.00	40 000.00	44 447.90			44 447.90
8180	Economie alpestre							
8180.5010.02	Réfection du chemin alpestre Gros Chadoua	01.12.2021	28 000.00	28 000.00	17 928.10			17 928.10
8180.5090.00	Réfection des chalets d'alpages	01.12.2021	64 000.00	64 000.00	54 911.65			36 948.65
8180.6310.00	Subvention cantonale - 2022	01.12.2021	-17 000.00	-17 000.00		17 963.00		
8180.6310.00	Subvention cantonale - 2020-2021	27.11/02.12.20				175.30		
Totaux	Excédent d'investissements 2022				172 995.65	147 773.80		
						25 221.85		

FLUX DE TRESORERIE

Résultat total du compte de résultats (excédent de recettes)	606'059.36
+ Amortissements du patrimoine administratif et des contributions d'investissement	264'887.14
- Prélèvement réserve de retraitement PA	-85'578.48
- Augmentation / + diminution des débiteurs en général	1'773.35
- Augmentation / + diminution des débiteurs impôts	-362'260.29
- Augmentation / + diminution des comptes courants à l'actif	121'484.41
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	17'905.17
+ Pertes / – bénéfices sur la vente du PF ou pertes / bénéfices de change	-
+ Augmentation / – diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-179'093.89
+ Augmentation / – diminution des provisions	-
+ Augmentation / – diminution des passifs de régularisation	263'507.93
+ Attributions / – prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux,	141'975.75
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	790'660.45

+ Remboursements de prêts et de participations	-
+ Contributions acquises	85'617.20
+ Contributions à redistribuer	-
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation investissements	-93'310.40
- Immobilisations corporelles	-118'020.89
- Prêts et participations	-
- Propres contributions d'investissement	-
- Contributions d'investissement redistribuées	-
+ Augmentation / – diminution des passifs de régularisation	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI]	-125'714.09
- Augmentation / + diminution des placements financiers	-
- Augmentation / + diminution des placements financiers	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	-125'714.09

+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à long terme	220'763.23
+ Augmentation / – diminution des engagements financiers à court terme	-372'654.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-151'890.77

Variation des liquidités et placements à court terme [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	513'055.59
---	-------------------

Pour contrôle :

100 Disponibilités et placement à court terme - solde au 31.12.2021	1'242'095.90
100 Disponibilités et placement à court terme - solde au 31.12.2022	1'755'151.49
Variation des liquidités :	513'055.59

6. Approbation du nouveau règlement scolaire communal

Suite au regroupement des cercles scolaires de l'Intyamou au 1er août 2022, chaque commune a dû mettre à jour son Règlement scolaire. Peu d'articles ont été modifiés. Le nouveau conseil des parents se compose de 8 membres, parents d'élèves, dont 2 parents pour notre commune (anciennement 3). Le/la Conseiller/ère communale responsable des écoles participe au conseil des parents, de même que le ou la directeur/trice d'école.

Le règlement scolaire du 5 décembre 2018 sera abrogé et l'Assemblée communale doit approuver ce nouveau règlement.

Le Conseil communal soumet à l'assemblée communale du mercredi 24 mai 2023, pour approbation, le nouveau règlement scolaire communal.

Ledit règlement ne sera pas lu ; il est disponible pour consultation à l'Administration communale et sur le site internet de la commune sous « Actualités ».

.....

7. Projet de rénovation du bâtiment communal

Conformément à la demande formulée lors de l'Assemblée communale du 30 novembre 2022, le Conseil communal informera sur l'état d'avancement des réflexions en lien avec le projet de rénovation du bâtiment communal.

.....

8. Offre d'emploi

La commune de Grandvillard met au concours le poste de Forestier.ère – bûcheron.ne CFC à 100% au sein du triage forestier Les Merlas regroupant les communes de Bas-Intyamou et Grandvillard.

L'annonce complète est consultable sur le site internet www.grandvillard.ch

L'entrée en fonction est au 1^{er} septembre 2023 ou date à convenir.

Les offres de service sont à adresser jusqu'au 25 mai 2023 à l'Administration communale.

9. Les pAGES + L'écho de la Commission Seniors



Le 2^{ème} Café Seniors a été animé par Monsieur Bertrand Ruffieux, conseiller communal, mais présent en tant que Sergent de l'Unité de communication et prévention de la Police cantonale fribourgeoise. Les personnes présentes ont été très intéressées par les explications qui ont été données de façon simple et compréhensible.

Voici un résumé succinct de la présentation de l'après-midi :

1. Osez déranger la Police et appelez le 117 en cas de véhicules, de comportements inhabituels autour de votre domicile. Avoir de bons contacts entre voisins est également utile pour améliorer la sécurité. Ils peuvent vous renseigner.
2. Quand vous êtes absents, simulez une présence dans la maison (éclairage avec minuterie réglée de manière aléatoire, télévision, ...), fermez les portes, velux, fenêtres (pas de vasistas ouvert).
3. Soyez attentifs à vos objets de valeur. Vous pouvez subir un vol à la tire dans votre sac à main : intervention par derrière et cela se fait très souvent par bandes (transports publics ou endroits où il y a beaucoup de monde). Une personne peut aussi détourner votre attention pendant qu'une autre est en train de vous voler.
A domicile, vous n'êtes pas obligés d'ouvrir la porte et, en cas de vente, demandez la patente. En cas de doute, appelez le 117.
Fermez à clé votre véhicule, les vols dans les véhicules sont devenus un phénomène courant.
4. Astuce du neveu
Appel d'un neveu qui se trouve, par exemple, aux Galapagos, et qui n'a pas d'argent pour rentrer : pour faire connaissance, le faux neveu questionne la personne appelée et ensuite, lui demande de verser de l'argent.

5. Astuce du policier

Vous recevez un appel de la police à l'étranger. Votre enfant est accidenté, il faut de l'argent pour le libérer.

Arrêtez la conversation et appelez la police.

6. Les dangers d'internet

Il faut pouvoir identifier d'où viennent les mails. Si ça n'est pas possible, il faut classer dans Courrier indésirable, bloquer l'expéditeur et ne pas ouvrir les pièces jointes. Vous pouvez recevoir des mails d'Interpol ou de Microsoft avec une adresse douteuse. Il faut immédiatement mettre le mail à la Poubelle.

L'arnaque aux sentiments sur internet

Une autre forme d'arnaque, le « romance scam », l'arnaque aux sentiments sur Facebook, Instagram, Tinder, etc. cible le plus souvent des personnes célibataires, divorcées, solitaires, en recherche d'amour : ne jamais devenir ami avec quelqu'un qu'on ne connaît pas. La personne qui cherche une relation commence à devenir amoureuse et l'arnaqueur commence à demander de l'argent pour des problèmes de santé, une opération, pour aider la famille, ... Les personnes lésées ont parfois perdu des dizaines de milliers de francs.

7. Skimming (manipulation de bancomat pour copier les données des cartes)

Quand vous allez au bancomat, il faut toujours être très attentifs aux personnes qui se trouvent autour de l'appareil. Si vous n'arrivez pas à mettre votre carte et que quelqu'un veut vous aider, il faut refuser. Le code ne doit pas se trouver sur la carte ou dans le portemonnaie.

Monsieur Bertrand Ruffieux a terminé sa présentation avec une explication qui permet à chacun de prendre correctement un giratoire. La commission Seniors et le conseil communal remercient Monsieur Ruffieux pour le temps mis à disposition de nos aînés.

L'après-midi s'est poursuivi autour d'un thé à la cannelle ou d'un vin chaud, de même qu'avec des cacahuètes et des mandarines que chacun a bien appréciés.

Je vais terminer ce compte-rendu par un paragraphe du journal Horizon (qui paraît 2 fois par année, au printemps et en automne, et qui est édité par la Fédération Fribourgeoise des Retraités).

Monsieur Bernard Vonlanthen, adjoint de communication et prévention auprès de la Police cantonale fribourgeoise y parle de *La prévention, le meilleur moyen de lutte*.

« Notre moyen de lutte, c'est la prévention : sensibiliser la population, les banques », souligne l'adjudant Vonlanthen. Les banques fribourgeoises ont été informées de la problématique. On espère qu'elles ont donné des consignes aux guichets pour éviter que des personnes ne soient sous l'emprise d'escrocs et ne se fassent dévaliser leurs économies. « Mais ce n'est pas facile d'interroger les gens, de façon discrète, sur ce qu'ils vont faire de leur argent, et il y a le secret bancaire ... ».

En matière de prévention, la police fribourgeoise est également active sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook et Instagram. Elle se présente également sur les stands des foires et des comptoirs régionaux, ... Elle publie également des avertissements sur les écrans TV dans les bus et les trains. De plus, des affiches sont aussi placardées dans les postes de police.

Agenda Seniors : quelques dates à retenir :

- Jeudi 25 mai 2023 :
broche au terrain de football
- Mercredi 12 juillet 2023 :
course des seniors
- Mercredi 11 octobre 2023 :
reprise après-midi cartes (tous les 15 jours)
- Samedi matin 18 novembre 2023 :
Café Seniors



Nous vous informerons en temps utile par rapport à ces activités, mais notez déjà les dates afin de pouvoir y participer.

Soutien aux personnes incontinentes

Le Conseil communal est conscient que les frais liés à l'incontinence peuvent être élevés et soutient ces personnes. Si vous êtes concerné.e, vous pouvez obtenir 2 rouleaux de sacs à poubelle de 35 litres par année, sur présentation d'un certificat médical à l'Administration communale. Le certificat médical est valable une année et devra être renouvelé.

N'hésitez pas à profiter de cette prestation.

Les prestations complémentaires (PC) : quelques rappels utiles

Les rentes AVS assurent aux personnes âgées un revenu minimum, mais bien souvent elles ne suffisent pas pour vivre. C'est pourquoi la Loi fédérale sur les prestations complémentaires a été introduites en 1996. L'octroi des prestations complémentaires dépend des cantons. La réforme des PC est entrée en vigueur le 01.01.2021.

Tout rentier AVS/AI, tout bénéficiaire d'une allocation pour impotent de l'AI, ainsi que tout bénéficiaire d'indemnités journalières de l'AI sans interruption pendant 6 mois au moins, domicilié dans le canton de Fribourg, a droit à des prestations complémentaires à l'AVS/AI, si la part de ses dépenses reconnues excède ses revenus déterminants. Pour les personnes de nationalité étrangère, certaines conditions supplémentaires sont nécessaires.

Les prestations complémentaires se calculent en fonction d'éléments personnels : les revenus et les dépenses. Ce système a l'avantage de tenir compte des situations individuelles. C'est la raison pour laquelle les montants octroyés sont différents d'une personne à l'autre. La demande doit être déposée à la caisse de compensation. Les PC ne sont pas imposables.

Pro Senectute propose un calculateur en ligne pour évaluer votre droit aux PC.

Remboursement des frais de maladie

Les bénéficiaires des PC peuvent se faire rembourser différents frais de maladie. Les informations détaillées se trouvent sur le site internet de la caisse cantonale de compensation.

Redevance radio et TV

Le bénéficiaire de PC est exonéré de la redevance. Il doit fournir à l'organe d'encaissement SERAFE AG, Case postale, 8010 Zürich, la décision PC lui garantissant ce droit.

Journaux

Les quotidiens La Liberté, La Gruyère et Freiburger Nachrichten **accordent un rabais de 25 % sur les abonnements des personnes qui sont au bénéfice des PC** sur présentation de la décision de l'organe PC lui garantissant ce droit.

Réduction des primes d'assurance-maladie

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Elle est destinée à faciliter le paiement des cotisations à l'assurance-maladie obligatoire et s'adresse non seulement aux personnes âgées, mais également à toute la population. La demande peut être déposée jusqu'au 31 août pour l'année en cours auprès de la Caisse cantonale de compensation (voir page 43).

L'indemnité forfaitaire pour l'aide à domicile

Il s'agit d'une aide financière accordée aux parents et aux proches (proches aidants) qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile. Les conditions d'octroi sont fixées dans le règlement concernant l'octroi de l'indemnité forfaitaire. Celle-ci est imposable, mais des déductions sont possibles. Vous pouvez demander des renseignements auprès de la Commission de district pour l'aide et les soins à domicile : +41 26 919 00 19. Pour obtenir une indemnité forfaitaire (maximum CHF 25.00 par jour), il faut déposer une demande auprès de la commission de district pour l'aide et les soins à domicile :

<https://www.pa-f.ch/fr/prestations/aide-financiere/indemnite-forfaitaire>

Les aides financières de Pro Senectute

Dans des situations particulières pour lesquelles le système légal n'apporte pas de solution, les personnes âgées peuvent faire appel aux aides financières de Pro Senectute.

Lorsque Pro Senectute ne peut pas intervenir, mais que la situation se justifie, Pro Senectute sollicite des fondations privées, par exemple l'AFAG, en Gruyère :

<http://www.fondation-afag.ch/>

**PRO
SENECTUTE**

Pro Senectute est à disposition pour des questions plus précises sur ces différentes assurances sociales, l'évaluation des droits et la préparation des demandes. En effet, les formulaires peuvent être compliqués à remplir.

Des entretiens sont proposés dans les bureaux ou à domicile des personnes retraitées ou de leurs proches. Les consultations sociales sont gratuites et confidentielles. Pro Senectute a également un bureau à la Rue de la Lécheretta 18, à Bulle. Pour les personnes qui souhaitent un entretien, il est bien de prendre rendez-vous par téléphone :

+41 26 347 12 40, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Les portraits du semestre

La Commission Seniors remercie chaleureusement Madame Denise Musy et Monsieur Roland Grandjean qui se sont prêtés au jeu et qui ont accepté de partager leurs expériences de vie afin d'agrémenter L'écho de la Commission Seniors.

Portrait de Roland Grandjean

Après 34 ans passés à Gruyères, Roland a déménagé à Grandvillard, son village de cœur! Et pour cause ! C'est par amour pour une fille de Grandvillard, Mado la fille de Léon, que Roland s'est attaché à ce magnifique coin de l'Intyamon!

Passionné de mécanique, Roland a pratiqué son métier en passant du statut d'apprenti à chef d'atelier au Garage Moderne à Bulle, puis chef de son propre garage à La Forge à Epagny. Nombreux sont les apprentis à qui il a transmis sa passion pour la réparation de voitures ! Mais lorsque l'heure de la retraite a sonné, Roland a décidé de réduire ses savoir-faire professionnels uniquement à des réparations mineures, telles que la télévision en panne ou l'aspirateur à bout de souffle, afin de se vouer pleinement à tout ce qu'il n'a pas eu vraiment le temps de faire auparavant. Dès lors, notre fringant retraité n'a pas une seconde d'oisiveté ! Participer activement dans la vie du village est un puissant levier pour s'intégrer, selon ses dires. Partager des intérêts communs au sein d'une société, voilà le secret de Roland pour entretenir jeunesse et vitalité et pour maintenir cette énergie si communicative qui le caractérise !

L'adhésion de Roland à la société de tir marque la première étape de son insertion à Grandvillard ! Faisant partie de l'équipe des membres fondateurs de la société de tir réunissant Bas-Intyamon, Estavannens, Enney, Villars-sous-Mont et notre commune, il pratique ce sport avec une passion indéfectible.

Son autre leitmotiv, tout le monde le sait à Grandvillard, c'est son activité de musicien au sein de la fanfare de l'Echo du Vanil-Noir. Mais ce que peu de personnes savent, c'est que sa passion a pris naissance à partir d'un vieux cornet que son fils Luc avait un peu « cabossé » dans des tournois inter-sociétés.

Grâce à quelques soudures et un bon coup de chiffon, Roland s'est trouvé un instrument presque flambant neuf avec lequel il n'a pas pu s'empêcher de jouer. Quelques mois plus tard, il a intégré la fanfare, mais en jouant du baryton. Notez que les nombreux cours de musique suivis dans sa jeunesse et son activité dans le chœur profane l'Echo du Moléson à Epagny tendent à constituer un creuset fécond pour son amour inconditionnel de la musique. Actuellement, il est sollicité fréquemment pour chanter dans le chœur des enterrements et pour renforcer ponctuellement le Chœur Mixte de Grandvillard.



S'il apprécie de manière générale la musique, il préfère cependant les chanteurs-poètes interprètes des années 70 à 90 aux musiques modernes un peu trop déjantées à son goût.

C'est par le biais des sociétés que Roland a tissé de nombreuses amitiés dans le village au fil du temps. Depuis qu'il est à la retraite, il accomplit multiples tâches de bénévolat comme la livraison des repas à domicile, par exemple. Dans la paroisse, Roland s'est également énormément investi en tant que vérificateur des comptes et lecteur durant les messes notamment.

Avec toutes ses passions et occupations, Roland voit défiler les saisons à toute vitesse : l'été, il y a toujours des choses à bricoler autour de la maison ! L'hiver, si le tir n'est plus praticable, la fanfare et le chant reprennent de plus belle ! Roland profite également de marcher avec un groupe d'amis randonneurs. Une belle équipe, une bonne ambiance, du rire et un peu de transpiration à la clé, que demander de plus ?

Lorsque Roland s'interroge sur les horizons lointains qui lui tiennent à cœur, il évoque l'Italie et la France, ses deux pays de prédilection ! Lorsque la commune de Gruyères a jumelé avec la commune française de Renaison près de Roanne, il a eu l'occasion de collaborer étroitement à la mise en œuvre de cet événement, en accueillant entre autres des amis français. Ce fut une expérience très enrichissante dont il garde un excellent souvenir !

Ses tasses de thé préférées en termes de gastronomie ? L'eau de Grandvillard, naturellement ! Mais aussi un petit vin blanc en apéro et un verre de bon vin rouge pour accompagner un repas ou une bière après la répétition.... mais toujours inscrits dans des moments de partage et d'amitié. Roland n'est pas gourmand : il aime tout, dit-il en rigolant ! Mais la fondue au vacherin de Grandvillard, le succulent jambon à la borne de Grandvillard avec un bon morceau de pain de Grandvillard également l'emportent de loin sur tous les plats que l'on pourrait lui concocter ! Deux atouts essentiels à ses yeux pour bien manger : les commerces de Grandvillard qui offrent une palette de produits variés d'une qualité exceptionnelle... et surtout sa chère épouse qui est une excellente cuisinière !

Un souhait à formuler à la commune ? Rien de particulier ! Il collabore de bon gré à toute manifestation mise sur pied au sein de la commune et donne volontiers des coups de main pour des projets collectifs, en veillant toutefois à laisser les « rênes » aux mains des autorités ! Confiance est son maître-mot ! Ce qu'il apprécie dans le village, c'est la bonne ambiance et l'esprit convivial qui y règnent ! Vivre et laisser vivre, profiter du moment présent et de toutes les opportunités offertes pour participer à la vie sociale de la commune, ce sont là ses vœux !

Entretien conduit par Léonard Jaquet et Jacqueline Gremaud à Grandvillard, le 22 février 2023.

Portrait de Denise Musy, née Zenoni

Ce qui attire d'emblée l'attention lorsqu'on a le plaisir de discuter avec Denise, ce sont ses yeux pétillants et malicieux qui dévoilent un sens de l'humour aigu ! Elle adore plaisanter et rire, l'antidote idéal pour maintenir cette énergie propre à notre seniore qui ne fait pas du tout son âge ! 17 novembre 34, on vous laisse faire le calcul !

Deuxième d'une fratrie de sept enfants, Denise est partie de La Tour-de-Trême pour vivre à Grandvillard à l'âge de 13 ans. Sa famille et ses amis ont une valeur inestimable à son cœur ! Dès l'automne prochain, sa fille Monique déménagera à Grandvillard et cette perspective la réjouit au plus haut point. De ses propos transparaissent sans cesse les liens solidement ancrés dans son réseau familial ... avec deux rayons de soleil, ses neveux Stéphane et Didier, dont un s'est malheureusement éteint l'année passée. Didier lui rend souvent visite en lui lançant à chaque fois : « Comment va ma tante ? ». Elle adore ça, Denise ! Car elle va bien et même très bien !



Elle se définit elle-même comme une retraitée « *jeune de cœur* » ! Ses multiples passions nourrissent sa vitalité et sa jeunesse d'esprit. A commencer par la lecture et les films ! Son cœur bat pour les romans à suspens et les séries policières à la télévision, pourvu que les intrigues soient bien ficelées ! Car, Denise aime les histoires qui tiennent le lecteur ou le téléspectateur en haleine ! Elle ne lâche rien et se prend au jeu ! Il faut dire que Denise apprécie le jeu, comme par exemple le Cromino qu'elle pratique avec Monique. Elle joue volontiers aux cartes... à condition toutefois de ne pas prendre les choses trop au sérieux et de pouvoir rigoler, surtout de pouvoir rigoler !

Denise s'intéresse à tout ce qui se passe dans le monde en regardant le téléjournal, mais dans un ordre précis : elle prend connaissance en premier lieu des nouvelles sur la RTS, succinctes et relativement neutres, et s'en va ensuite consulter les chaînes françaises qui complètent l'information par un flot de paroles continu ... cela fait une bonne moyenne selon Denise, qui trouve toutefois que le monde tourne à l'envers. « C'est le monde à l'envers et l'histoire qui se répète ! ». Denise se souvient de la 2^{ème} guerre mondiale, souvenirs de son enfance, et constate que l'on se retrouve à nouveau au bord d'un énorme conflit ! « C'est fou comme les hommes ont besoin de se bagarrer ! De la jalousie et la recherche de pouvoir... », phénomène qui la désole !

C'est le seul bémol dans sa vie pourtant pleine de gaieté !

La saison préférée ? Le printemps, point de départ du jardinage, passe-temps qu'elle affectionne ! Mais, rien ne sert de courir, il faut partir à temps ! Sa sagesse et son expérience lui dictent le tempo ! Ne jamais se presser, savoir attendre la mi-mai, sinon tout gèle ! Son jardin recèle de plantes très variées... même des haricots qu'elle se garde de semer à la Saint-Didier, car de toute façon, il pleut toujours ce jour-là, dit-elle, avec un petit clin d'œil taquin à l'intention de son neveu Didier.

Denise aime voyager, bien qu'elle se plaise énormément à Grandvillard ! Elle va souvent au bord de la mer dans le sud de la France avec sa fille ! Un coin de paradis ! Un autre petit bout de pays précieux à son cœur, c'est Bolzano près du lac d'Orta, la région natale de la famille Zenoni qui a eu l'occasion de faire une jolie sortie récemment ! Magnifique souvenir pour Denise ! Très intéressant et elle s'est beaucoup plu.

Ses goûts musicaux ? Le chant, bien entendu ! Car toute la famille Zenoni chante ! Une culture familiale chez les Zenoni ! Denise exerce encore ses cordes vocales en chantonnant ses mélodies préférées... mais seule, dit-elle, à la maison ! Denise aime également le tambour de marche qu'elle a pratiqué durant de nombreuses années ! De merveilleux souvenirs comme la Diane à 5 heures du matin à la Fête-Dieu !

Sur le plan culinaire, Denise aime tout, avec une règle d'or : toujours essayer et goûter, même si on pense ne pas aimer ! C'est à nouveau son côté persévérant, découvreur et chercheur qui l'amène à pousser le curseur toujours le plus loin possible ! Elle aime apprendre de nouvelles recettes avec sa fille Monique, expérimenter, tenter, savourer... S'il y a quelque chose qu'elle n'aime pas, on ne le saura pas, parce qu'elle le mange quand même ! En tout cas, une petite portion, précise-t-elle en rigolant !

Elle est heureuse de vivre à Grandvillard où il n'y a rien à réclamer à son avis ! Elle a juste envie de remercier les autorités pour tout ce qui est fait pour les seniors, à qui elle tient toutefois à formuler un précieux conseil : **se munir d'un natel ou d'une montre d'alarme** ! En cas de chute ou de problème, on peut appeler de l'aide ! Denise s'est dotée d'un petit téléphone portable dont elle ne se sépare que lorsqu'elle va à la messe ! A son avis, c'est un dispositif essentiel pour garantir la sécurité de tous les seniors... surtout s'ils vivent seuls ! On peut vivre de manière autonome très longtemps chez soi, mais en ayant toujours un téléphone à portée de main pour appeler ou être appelable. C'est pratique et sécurisant, tant pour soi-même que pour sa famille !

Entretien conduit par Léonard Jaquet et Jacqueline Gremaud à Grandvillard, le 3 mars 2023

Le Repas accompagné

Un service d'aide au repas pour les personnes âgées et/ou malades qui vivent à domicile.



Le Repas accompagné est un moment de partage à domicile entre une personne âgée et/ou malade et une Auxiliaire de santé CRS formée et qualifiée.

Selon les désirs et capacités de la personne ou les demandes de ses proches, le Repas accompagné c'est :

- un menu sain et appétissant défini ensemble
- un accompagnement pour les courses et le choix des produits
- des plats confectionnés à quatre mains
- une jolie table pour le plaisir des yeux
- un repas savoureux et convivial
- des astuces pour ouvrir l'appétit et donner envie de manger
- des méthodes pour faciliter la prise alimentaire

Le Repas accompagné dure 3 heures et son tarif est défini en fonction des possibilités financières de la personne.

Renseignements

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 11h30
au **026 347 39 79**

Croix-Rouge fribourgeoise

Aide aux proches
Rue G.-Techtermann 2
1700 Fribourg
aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FRIEBURG
Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales (DSO)



Promotion Santé
Suisse

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



10. Reflets de l'Ukraine par Victoria Kalashnykova

Bonsoir ! On est d'Ukraine

Un an de la résistance ukrainienne est passé. « La guerre », « les bombardements », « les ruines » - voilà les mots qui entrent dans les pensées des Européens quand on rencontre des réfugiés. Mais l'Ukraine ce n'est pas un pays qu'on associe tout de suite au malheur total et à l'enfer. C'est aussi la patrie des agriculteurs, des écrivains et des informaticiens connus dans le monde entier. Pour qu'on comprenne mieux ce que ça signifie « être d'Ukraine », voici quelques explications de « l'ukrainité ».



Ce qui est étonnant, c'est qu'après l'invasion russe les ukrainiens ne sont pas dans le désespoir. À l'inverse, on continue à faire des spectacles dans les théâtres, on célèbre des anniversaires, on publie des livres, on développe des entreprises, on planifie les restaurations. Une célèbre poétesse du 19^e siècle Lesia Ukrainka a écrit un vers avec le titre latin « Contra spem spero ». La traduction – espérer contre toute espérance, c'est tout à fait à la mode ukrainienne. Crise énergétique ? Pénuries des ressources militaires ? Inflation ? On est sûr qu'après les ténèbres on voit la lumière, donc il faut continuer à faire ce qu'il faut. Incroyable résistance des Ukrainiens, dont on parle, a été marquée plusieurs fois dans le champ culturel.

Les 3 famines de 1921-1923, 1932-1933, 1946-1947 causées par le gouvernement soviétique et par les deux guerres mondiales, reconnues comme génocides du peuple ukrainien, ont laissé leurs traces dans la vie moderne. Si une famille se réunit autour de la table pour une fête, on sert



Célébration en famille

toujours plusieurs plats différents. La table doit être bien servie sans espace libre. Des escalopes, un grand jambon, un poisson cuit, des saucisses faites maison, purée de pommes de terre, divers légumes et champignons marinés, lard avec moutarde, etc. doivent être obligatoirement présents. Sinon, il paraîtra qu'une maîtresse ne respecte pas ses hôtes et ses hôtes, à leur tour, prouvent leur respect en bien mangeant. Et l'alcool ? On n'en a jamais trop. Plusieurs bouteilles de Gorilka (l'eau de vie ukrainienne) prennent leur place pendant les célébrations.

Ce qui contredit les chartes de la vie ukrainienne – c'est le silence. On pense qu'une fête tranquille, c'est une fête mal organisée. On chante les chansons traditionnelles a capella, on joue de l'accordéon, on danse, on discute, on essaie de persuader ceux qui ont des points de vue opposés. On s'embrasse trop et à la fin, on planifie des célébrations qui doivent se passer le plus vite possible. Il paraît qu'on est calme seulement pendant les rencontres officielles. Transports publics, supermarchés, centre-ville, il y a toujours du bruit. On bavarde tout le temps. On est ouvert. Parfois trop.

Chernozem ukrainien – un type de sol riche en humus est connu dans le monde entier. Selon les données de la Commission européenne, l'Ukraine représente 10 % du marché mondial du blé, 15 % du maïs et 13 % de l'orge. C'est aussi un pays qui joue le rôle le plus important sur le marché de l'huile de tournesol. L'huile de tournesol ukrainienne représente plus de 50 % du marché

mondial. On pense que si on jette des grains sur la terre ukrainienne, ils pousseront immédiatement.

Ceux dont les Ukrainiens sont fiers, ce sont les développeurs d'applications. Les apps ukrainiennes sont vraiment parfaites. On a une application d'Etat « Diya ». En entrant dans un espace personnel, en utilisant son portable seulement, on a à sa disposition des documents électroniques : pièces d'identités, certificats de vaccination, permis de conduire, etc. Il y a même une banque digitale virtuelle qui propose des services ordinaires, mais qui n'a pas de bâtiment physique. On les installe en une seconde et puis on en profite.

Voilà quelques traits de l'Ukrainité. On est courageux dans les circonstances critiques. On travaille beaucoup, même si c'est un travail dur. On est vite bruyant. On adore les célébrations et les hôtes qui poursuivent les voies du bien. On espère toujours. En attendant la victoire de l'Ukraine, ce qui est nécessaire à savoir c'est qu'on a aussi la lettre « i », on fait trois bisous en saluant les proches et on est européen.

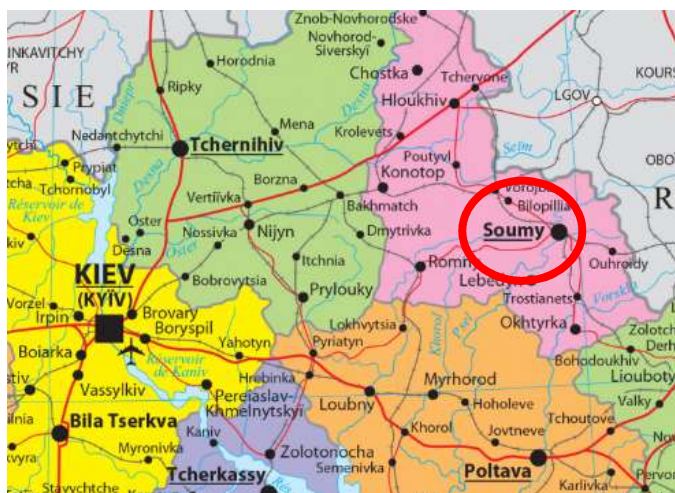
Victoria Kalashnykova



*Gâteau de la tante de Victoria
(orné de peinture ukrainienne)*



Baptême de la fille de Victoria dans l'église orthodoxe



Soumy, la ville de Victoria



La famille de Victoria

11. Le coin des sociétés locales et des manifestations





CROQU'FREE'SON
SE LA
RAT'CONTE

« LE LOUP VÉGAN »
« CHAPERON VOIT ROUGE »
« LA BELLE QUI RÉVEILLE ! »



Il était une fois une troupe d'adultes, d'ados et d'enfants au doux nom de Croqu'Free'Son dans la verte Gruyère plus précisément dans la vallée de l'Intyamon qui s'est mise au défi de monter un spectacle sur le thème des contes. C'était sans compter l'enthousiasme de leur coach, metteuse en scène, auteure ... Stéphanie qui leur concocta trois comédies où se mêlent contes classiques et sujets d'actualité. Qui l'eût cru que le loup, les chevreaux et les trois petits cochons parleraient végan, que les LGBT s'inviteraient dans le conte des frères Grimm « La Belle au bois dormant » et que le Petit Chaperon rouge goûterait au rock, à la boxe et à la racaille.

Avec le soutien de la
 Loterie Romande



La société de musique l'Echo du Vanil-Noir a le plaisir de vous annoncer ses prochaines manifestations :

Le samedi 3 juin 2023, nous organiserons notre traditionnelle Rencontre de véhicules anciens.



Nous participerons également à la **37^{ème} Fête des musiques gruériennes** qui aura lieu du 11 au 14 mai 2023 à Le Pâquier. Notre société se produira devant le jury en salle le **samedi 13 mai à 9h25** et lors du concours de marche le **dimanche 14 mai à 10h35**. Venez nombreux nous soutenir !

Pour tout renseignement
Marion Borcard, présidente
+41 79 531 44 62
echoduvanilnoir@gmail.com

Société de tir



Bas-Intyamon

TIRS OBLIGATOIRES 2023

- AVIS -

Nous informons les hommes astreints au service militaire des villages d'Enney, Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé sur la commune de Grandvillard, aux dates suivantes :

Samedi 19 août 2023 de 13h30 à 16h00

Chaque tireur apportera avec lui

- La lettre circulaire munie des étiquettes autocollantes
- Le livret de service
- Le livret de tir ou le livret de performances militaires
- Une pièce d'identité officielle
- L'arme personnelle avec sa trousse de nettoyage
- La protection personnelle de l'ouïe

Remarques :

- Les militaires qui seront licenciés en 2023 ne sont plus astreints au tir obligatoire
- Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.
- Les militaires qui accomplissent leurs obligations durant le 2^{ème} semestre ne seront libérés que l'année suivante et sont donc astreints au tir.

Le Tir en Campagne 2023 aura lieu les 2, 3 et 4 juin à Sauthaux. Allez-y nombreux !
Entraînements possibles au stand de Grandvillard les jeudis 25 mai et 1^{er} juin 2023.



Être samaritain...

Pourquoi pas ?

LA SECTION

DE L'INTYAMON RECRUTE !



Devenir membre d'une section de samaritains, c'est faire partie des spécialistes en premier secours. Nos connaissances nous rendent service au quotidien en cas d'accident de la route, de travail ou domestique.

Le sauvetage et les premiers secours constituent les gestes élémentaires d'humanité. Chacune et chacun peut, à tout âge, apprendre à aider correctement. Nos formations continues nous permettent de gagner en assurance et d'avoir le courage d'agir.

De plus, une grande place est accordée à la camaraderie, au travail d'équipe et à la convivialité.

En étant samaritain(e) vous pouvez :

- Profiter de formations appropriées
- Participer aux exercices mensuels
- Vivre des services sanitaires passionnants lors de manifestations
- Participer aux démonstrations tout public
- Collaborer aux collectes de sang
- Collaborer avec les autorités et les services de sauvetage

Pour plus d'informations et pour vous inscrire aux divers cours publics :

Permanence de la section : +41 79 482 51 31

Juanita Yerly
Présidente
+41 78 791 30 18

Pascal Valin
Moniteur
+41 79 261 19 15

<http://www.samaritains-intyamou.ch>

<http://www.facebook.com/samaritainsintyamou>

CARNAVAL DES ENFANTS 2023

Le 15 février dernier a eu lieu la 4ème édition du Carnaval de Grandvillard.

Du beau monde a répondu présent !
Quelle joie d'accueillir tant d'enfants, parents et grands-parents vêtus de leurs plus jolis costumes !

La météo était de notre côté pour nous apporter un soleil radieux tout au long de l'après-midi.

Le cortège a démarré dans les ruelles des Grandvillardins au rythme des Guggenmusik, mené par notre fantastique Clown Rababou. Celui-ci a été créé par les mains de maître de Daniel. Quel bonheur de voir les visages radieux des petits et des grands tout au long du parcours !

Nous avons la chance d'immortaliser ces moments grâce à notre fidèle photographe Véronique.





Puis, comme le veut la coutume, nos « pompiers » Ludovic et Florian ont procédé à sa mise à mort.

Une belle flambée qui nous prédit un été chaud, sortez lunettes et chapeaux !



Nous avons ensuite partagé un verre tous ensemble sur la place communale, ainsi que de succulentes friandises confectionnées et offertes par les mamans. Nous les remercions encore chaleureusement.

Après avoir bien profité de faire virevolter les confettis, nous avons fait place à la balayeuse professionnelle de l'entreprise Grisoni-Zaugg. Nous la remercions de nous avoir offert gracieusement son passage au village.

Au nom du comité, nous vous remercions toutes et tous pour votre présence. Votre joie d'être parmi nous à chaque édition nous donne du baume au cœur et nous motive à renouveler cette belle tradition chaque année.

Nos sincères remerciements à tous ceux qui rendent la fête encore plus belle :

- La Commune de Grandvillard
- L'entreprise Grisoni- Zaugg
- La Société d'Intérêts Villageois
- Véronique Brodard, lien photo : www.grandvillard.ch/photos-des-manifestations
- Les enseignants du cercle scolaire pour la distribution des flyers

Ainsi que toutes les personnes qui ont participé à l'édition 2023 du Carnaval des Enfants de Grandvillard.

A l'année prochaine !!!

Isabelle, Justine, Maude,
Marie, Sophie, Christelle et
Daniel !!!



12. Route des fleurs 2023



5^{ème} Concours

La Route des fleurs

Juin—juillet—août 2023

Communes de Gruyères—Broc—Le Pâquier

Bas-Intyamon—Haut-Intyamon—Grandvillard

Inscrivez-vous!

La Société de Développement de Gruyères-Molésion-Broc (SDGMB) et les SIV de l'Intyamon ont le plaisir de collaborer ensemble pour l'organisation de la 5^{ème} édition du concours de la Route des fleurs qui aura lieu de juin à août 2023.

Le concours est **gratuit** et s'étend aux villages des communes de Gruyères, Broc, Le Pâquier, Bas-Intyamon, Haut-Intyamon et Grandvillard.

Il est **ouvert à tous** : privés, collectivités, entreprises, commerces, administrations communales, etc.

Comment participer...

Le concours est divisé en deux catégories :

-  Façades et parterres (pour les maisons)
-  Balcons et fenêtres (pour les appartements)

L'inscription est simple, il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-après et de le retourner jusqu'au **10 juin 2023** à l'Office du Tourisme de Gruyères, Rue du Bourg 1, 1663 Gruyères ou par e-mail: gruyeres@la-gruyere.ch. Il est également possible de s'inscrire par téléphone au +41 26 919 85 00. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations ou si vous avez des questions.

Je me suis inscrit(e), et ensuite ?

Vous recevrez une confirmation d'inscription, ainsi que les deux dates de passage du Jury. Lors de ses deux visites, le jury notera les décorations florales selon les critères d'évaluation suivants :

- ✿ La vue d'ensemble depuis l'espace public,
- ✿ La qualité, la diversité et l'entretien des végétaux utilisés,
- ✿ L'harmonie des formes et des couleurs dans la recherche de l'originalité et de l'innovation.

Outre le jury, les organisateurs du concours invitent **tous les curieux** à faire le tour des quartiers et **à prendre part à la Route des fleurs**.

De plus, deux ateliers gratuits sont également prévus aux dates suivantes :

- le mardi 23 mai 2023 avec Monsieur Frank Aellen au Pâquier
- le mercredi 31 mai 2023 avec Madame Annelyse Pharisa à Estavannens

Remise des prix

À l'issue du concours, tous les participants sont conviés à une remise des prix prévue **le 24 août 2023** au Pâquier. Les jurys remettront les prix suivants :

- ✿ 1^{er} rang de la catégorie façades et parterres
- ✿ 1^{er} rang de la catégorie balcons et fenêtres
- ✿ Coup de cœur du jury

Et maintenant que vous savez tout, inscrivez-vous!

Je m'inscris au concours de la Route des fleurs 2023

Nom et prénom _____

Adresse _____

N° Tél. _____

Adresse e-mail _____

Catégorie :

- ☐ Façades et parterres (Maison)
- ☐ Balcons et fenêtres (Appartement)

13. Plateforme culturelle fribourgeoise

Depuis peu, le canton de Fribourg dispose d'une plateforme culturelle cantonale

www.in-situ.org

Cet agenda culturel en ligne offre une magnifique vitrine à toutes les infrastructures culturelles du canton, professionnelles comme amateurs et est entièrement gratuit.

Les événements peuvent être consultés sous forme de liste ou en visualisation sur la carte du canton, zoomable sur la région souhaitée.

The screenshot displays the 'agenda' website interface. On the left, a sidebar contains navigation links: 'agenda', 'index', 'info', and a plus icon. Below these are social media links for Instagram, Facebook, LinkedIn, and Twitter, along with a newsletter subscription link. The main content area is titled 'agenda' and 'des événements culturels dans le canton de fribourg'. It shows a list of events for April 2023, including 'Ve 21' at Château de Gruyères, '21.4 - 18.6' at Château de Gruyères, '21.4 - 11.6' at Château de Gruyères, '21 - 25.4' at Centre Culturel Ebullition, 'Sa 22' at Centre Culturel Ebullition, 'Di 23' at Eglise St-Othmar, and 'A l'Ombre de Beethoven' by Ensemble Vocal Fréquences. Each event entry includes a date range, location, and category (e.g., 'Arts visuels', 'Concert', 'Rencontre & médiation'). On the right, a map of the canton of Fribourg shows the locations of these events marked by colored dots. The top of the interface features filters, a results count (21 résultats), and navigation buttons for 'aujourd'hui', 'demain', and 'ce week-end'.

14. CarteCulture



Participer à la vie culturelle, sportive et de loisir malgré un petit budget.

Vous voulez profiter de la vie culturelle à petit prix ? La CarteCulture de Caritas Fribourg est faite pour vous !

Qu'est-ce que la CarteCulture ?

Cette carte permet aux personnes à petit budget de profiter de rabais d'au moins 30% sur des activités telles que le cinéma, la piscine, les musées, le théâtre, les concerts, les abonnements de journaux, etc.

Qui peut bénéficier de la CarteCulture ?

Vous pouvez obtenir la CarteCulture si vous bénéficiez d'une réduction des primes d'assurance maladie, des prestations complémentaires de l'AVS / l'AI, de l'aide sociale, d'une bourse d'études ou si vous avez une saisie de salaire de 9 mois ou plus.

Quelles sont les offres de la CarteCulture ?

La liste des partenaires et des offres sont référencés sur le site www.carteculture.ch/fribourg-et-region.

Bénéficiez par exemple de :

- 50% de réduction à Equilibre-Nuithonie de Fribourg ;
- 35% de réduction pour l'Estivale Open Air d'Etavayer ;
- 50% sur les spectacles du cirque Knie ;
- 30% de réduction sur les abonnements à La Lanterne Magique ;
- la gratuité des entrées à plusieurs musées du canton ;
- 30% sur les entrées au Papiliorama de Chiètres ;
- 40% sur les entrées au théâtre La Malice de Bulle ;
- l'accès aux Epicerie Caritas, etc.

Comment fonctionne la CarteCulture ?

Pour bénéficier des réductions, vous devez présenter votre carte à la caisse des partenaires de la CarteCulture lors de l'achat de votre bien ou service.

Combien coûte la CarteCulture ?

La CarteCulture est gratuite et valable une année. Vous pouvez l'utiliser dans le canton de Fribourg ainsi que dans le reste de la Suisse. Pour toute information complémentaire, contactez Caritas Fribourg au 026 321 18 54.



Formulaire à remplir :



QU'EST-CE QUE LA CarteCulture ?

La CarteCulture permet aux personnes avec des petits budgets de profiter de rabais entre 30% et 70% sur les offres culturelles, sportives ou de formation, telles que cinémas, piscines, théâtres, cours de langue, concerts, abonnements de journaux, etc.

La CarteCulture est gratuite.

☐ OUI, JE COMMANDE LA CARTECULTURE

Offre valable pour les communes ayant adhéré à la CarteCulture.

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

Date de naissance _____
Téléphone _____
E-mail _____

☐ Je souhaite recevoir la newsletter par courriel

Documents à joindre:

1. Photo-passeport (veuillez inscrire votre nom et prénom au verso de la photo)
2. Décision d'octroi d'une réduction de primes d'assurance maladie ou décision d'octroi d'une bourse ou dernier avis de taxation et attestation de baisse de revenu ou attestation de baisse de salaire.

Date: _____ Signature: _____

Veuillez envoyer le formulaire à l'adresse suivante:
Caritas Fribourg / CarteCulture
Rue de Morat 8 – 1700 Fribourg

Inscription en ligne et information:
www.carteculture.ch/fribourg
026 321 18 54 ou info@caritas-fr.ch



15. Des nouvelles du parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut



Soutiens du Parc

Plantation d'arbres fruitiers

Pour un forfait de CHF 160.00, le Parc vous conseille sur les variétés, fournit les plants et organise la taille durant les 6 premières années de la vie des arbres. **Les commandes peuvent se faire jusqu'au 22 septembre 2023.** Le formulaire de commande ainsi que toutes les informations sur les essences disponibles se trouvent sur le site du Parc (gruyerepaysdenhaut.ch).

Plantation de haies indigènes

Le Parc finance l'entier du coût des boutures d'essence indigène ainsi que les arbres tels que merisiers, chênes ou érables. **Les demandes sont à adresser à nature@gruyerepaysdenhaut.ch jusqu'au 22 septembre 2023.**

Création ou revitalisation d'étangs

Le Parc offre un service de conseils et un soutien financier pour la réalisation d'un étang. Les demandes sont à adresser en tout temps à nature@gruyerepaysdenhaut.ch.

Pour un jardin vivant

Lors des travaux de printemps au jardin, quelques aménagements simples favorisent de nombreuses espèces. Rien de tel pour observer une vie foisonnante chez soi !



Aménager des refuges pour la microfaune : souches, tas de branches (avec épineux sur le dessus pour protéger des chats), tas de cailloux

Disposer d'un jardin fleuri

le bonheur des insectes
et un garde-manger
pour les oiseaux
et les reptiles



Planter une haie naturelle,
structurée où
cohabitent
de nombreuses
espèces.



Une matinée pour la biodiversité : appel aux bénévoles

Sus à l'impatiente glanduleuse ! Cette plante exotique envahissante colonise les rives du lac de Lessoc, étouffant les espèces indigènes. Fanée, elle laisse un sol nu, fragilisant le terrain face à l'érosion. Une matinée d'arrachage est prévue **le samedi 17 juin, de 9h30 à 12h, à Montbovon.**

Les intéressés de tous âges peuvent s'annoncer jusqu'au 15 juin au +41 26 924 76 93 ou à nature@gruyerepaysdenhaut.ch. Retrouvez toutes les informations sur les plantes exotiques envahissantes au guichet communal ou sur gruyerepaysdenhaut.ch.

16. Réduction des primes d'assurance-maladie 2023

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année citée en titre, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge):

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 36'000.--	Fr. 63'000.--
1 enfant à charge	Fr. 57'400.--	Fr. 77'000.--
2 enfants à charge	Fr. 71'400.--	Fr. 91'000.--
3 enfants à charge	Fr. 85'400.--	Fr. 105'000.--
4 enfants à charge	Fr. 99'400.--	Fr. 119'000.--
5 enfants à charge	Fr. 113'400.--	Fr. 133'000.--
6 enfants à charge	Fr. 127'400.--	Fr. 147'000.--

Le formulaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. La demande de réduction des primes doit être présentée **au plus tard le 31 août 2023**. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

Un mémento est à votre disposition sur le lien :

https://www.caisseavsfr.ch/Htdocs/Files/v/6130.pdf/RPI/memento_rpi_2023_f.pdf?download=1

Il ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seul les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, case postale, 1762 Givisiez.

Hotline Français +41 26 426 77 00

E-Mail rpi@ecasfr.ch

Site internet <https://www.caisseavsfr.ch/fr/Assurances/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie/Reduction-des-primes-d-assurance-maladie.html>

17. Evaluation des besoins en places d'accueil extrafamilial de jour et extrascolaire

Résultats de l'enquête

Tout d'abord, le conseil communal tient à remercier les parents qui ont pris du temps pour répondre au questionnaire envoyé en automne 2022. Sur 76 ménages contactés, 42 ont rempli le questionnaire, ce qui fait un taux de 55,26 %. Cela permet, tout de même, d'avoir des résultats significatifs.

Besoins des familles ayant des enfants en âge préscolaire

8 familles placent actuellement leurs enfants chez des mamans de jour ou en crèche. 6 familles sur 8 sont satisfaites du mode de garde actuel. Quelques besoins supplémentaires ont été évoqués dans le sondage. Ces besoins concernent des parents dont les horaires sont irréguliers ou travaillent très tôt le matin ou tard le soir.

En parallèle, 11 enfants sont concernés par le besoin de socialisation. Plusieurs groupes de jeux/écoles maternelles sont situés en Gruyère. Dans notre cercle scolaire, il existe le groupe de jeux « Le Petit Bouébo », situé à Enney. Les enfants de 2 ½ ans jusqu'à leur entrée à l'école enfantine sont accueillis dans un cadre où ils pourront jouer librement afin de développer leur créativité, leur sociabilité, leur autonomie, ...

Besoins des familles ayant des enfants scolarisés

12 familles sur 36 utilisent l'Accueil extrascolaire d'Estavannens.

7 familles auraient des besoins supplémentaires d'accueil pendant une partie des vacances scolaires.

Critères dans le choix d'une structure d'accueil préscolaire et/ou préscolaire

Par ordre d'importance (1 très important à 7 moins important) :

1. horaire d'ouverture et jardin extérieur/activités en plein air
2. alimentation équilibrée
3. prix
4. qualification du personnel et proximité avec l'école
5. proximité avec le lieu de domicile
6. temps consacré aux devoirs
7. grandeur des groupes

Après analyse des résultats du sondage par le Service de l'enfance et de la jeunesse, il appartiendra au comité intercommunal de l'AES, ainsi qu'aux conseils communaux, de décider quelle suite donner au cas où des propositions de changements sont faites.

Pour toute question, Madame Suzanne Cosandey reste à votre disposition.

18. Agriviva

« **S'investir – rencontrer – expérimenter !** » : c'est sous cette devise qu'Agriviva propose aux jeunes de **découvrir de manière active le monde varié de l'agriculture.**

Agriviva (autrefois Horizon Ferme) est une association d'utilité publique à but non lucratif qui **offre des places de stage dans des fermes de toute la Suisse à des jeunes** depuis plus de 75 ans.

D'une durée d'une à huit semaines, les stages peuvent avoir lieu toute l'année. Ils sont réservés à des jeunes âgés de 14 à 24 ans (pour les stages dans une autre région linguistique, l'âge minimum est de 16 ans pour une durée minimale de douze jours).

Les jeunes trouveront les places de stage libres sur site internet <https://www.agriviva.ch/fr/>. Ils ont la possibilité de s'inscrire en ligne et de réserver leur place chez la famille qui leur convient.



19. Pedibus

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte.

Une ligne Pedibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus. Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pedibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations.

Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !

Pas encore de ligne Pedibus dans la commune, c'est le moment d'agir ! Contactez-nous fribourg@pedibus.ch



La Coordination Pedibus Fribourg, vous informe et vous soutient: fribourg@pedibus.ch
076 430 05 58 – www.pedibus.ch



Pour une mobilité d'avenir **ate**

20. Soutien aux projets de jeunes entre 12 et 25 ans

Dans le cadre du Plan de soutien jeunesse Fribourg, développé suite à la pandémie de Coronavirus et de son impact délétère sur la jeunesse, l'État de Fribourg apporte un soutien financier spécifique aux projets portés par des jeunes fribourgeois·e·s entre 12 et 25 ans.

Avec cette mesure, les jeunes sont considéré·e·s comme des citoyen·ne·s à part entière qui participent activement à notre société.

En réalisant des projets qui leur tiennent à cœur, elles et ils développent leurs compétences en gestion de projet et renforcent leur estime de soi ainsi que leur sentiment d'appartenance à la collectivité.

Le soutien maximum par projet est de CHF 8'000.00. Les dossiers peuvent être déposés en tout temps jusqu'à la mi-décembre 2023.



Quel est ton projet?

MODALITÉS ET FORMULAIRES |

<https://www.fr.ch/vie-quotidienne/enfance-jeunesse-et-famille/covid-19-plan-de-soutien-jeunesse-fribourg/plan-de-soutien-jeunesse-soutien-aux-projets-de-jeunes>



21. Association Secours Sud Fribourgeois



**SECOURS SUD
FRIBOURGEOIS**
GLÂNE - VEVEYSE - GRUYÈRE

L'association "Secours Sud Fribourgeois" regroupe les ambulanciers et les pompiers des 3 districts du sud. Après un intense travail durant une dizaine de mois, le bataillon sud a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2023.

Les corps de sapeurs-pompiers et centres de renforts ont été réorganisés en compagnies et compagnies spécialisées et renommés du nom du village de la base de départ principale. Seule notre compagnie a pu conserver son nom d'origine : "INTYAMON".

Le bataillon permet une meilleure répartition des forces en allouant les hommes et moyens nécessaires les plus proches, les limites communales étant abolies. Un événement d'envergure mobilisera immédiatement les compagnies voisines.

Chaque compagnie est formée d'un état-major comprenant le commandant et son remplaçant, ainsi que les référents formation et matériel qui se réunissent régulièrement au niveau du bataillon pour uniformiser le fonctionnement des 14 compagnies.



**Lt Lénéaïc
Bochud**
Référént
formation
Lessoc

**Cap. Marc
Beaud**
Commandant
Grandvillard

**Sgt Cyril
Antonazzo**
Référént
matériel
Grandvillard

**Cap. Rafael
Merino**
Commandant
remplaçant
Albeuve



22. Poste de police numérique des polices suisses VisioPol

Le nouveau guichet en ligne de la Police cantonale fribourgeoise

www.suisse-epolice.ch



En visioconférence, sur rendez-vous :

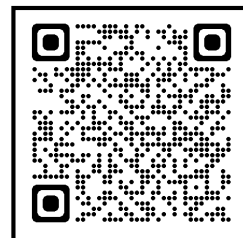
- en cas d'infraction simple, lorsque l'auteur est inconnu
- pour demander une attestation
- pour obtenir des conseils et/ou des informations



Par voie électronique, 24/24, 7/7 :

- vol de vélo, de vélomoteur, de plaque d'immatriculation, d'appareils électroniques, de skis et snowboards
- dommages à la propriété

Lorsque l'auteur est inconnu et qu'il n'y a pas de soupçon.



23. Point de rencontre d'urgence (PRU)

Point de Rencontre d'Urgence (PRU)

Commune de Grandvillard

Votre point de rencontre d'urgence se trouve à la

salle communale, Rue Saint-Jacques 6

En principe, le PRU est ouvert uniquement aux habitant·e·s de la commune de Grandvillard

Comment repérer votre PRU ?
Les points de rencontre d'urgence sont facilement repérables : si le PRU est activé, une signalétique est placée devant le site.

Si possible, écoutez la radio ou consultez l'application Alertswiss pour connaître l'état d'activation des PRU. Ceux-ci peuvent en effet être activés individuellement selon l'urgence et les besoins.

CONTACTS

En tout temps les autorités communales restent à votre disposition.

+41 26 928 11 50 administration@grandvillard.ch



Nous vous invitons à conserver cette information dans un lieu connu de toute votre famille et facilement accessible en tout temps.





Point de Rencontre d'Urgence (PRU) **Votre antenne en cas d'événement majeur ou de situation d'urgence dans votre commune**

Comment et où trouver un PRU ?

Les points de rencontre d'urgence sont facilement repérables. En cas d'activation sur décision des autorités, une signalétique est placée devant le site retenu.

Les PRU se trouvent en général dans des bâtiments publics tels que des administrations communales, des écoles, des salles de gymnastique ou des salles polyvalentes.

Les sites sont choisis de façon à ce qu'ils soient accessibles à la majorité de la population que ce soit à pied, à vélo ou au moyen d'un véhicule motorisé.

Si possible, écoutez la radio ou consultez l'application Alertswiss pour connaître l'état d'activation des PRU. Ceux-ci peuvent en effet être activés individuellement selon l'urgence et les besoins.

Pour savoir où se trouve le point de rencontre d'urgence le plus proche dans une commune, consultez le site

www.pointrencontreurgence.ch

ou référez-vous à la brochure « PRU » de votre commune de résidence ou lieu de travail.



Plus d'informations sur les sites : www.fr.ch/sscm ou www.alertswiss.ch



Point de Rencontre d'Urgence (PRU) **Votre** antenne en cas d'événement majeur ou de situation d'urgence dans votre commune

Pour vous préparer à une situation d'urgence

- ✓ Constituez suffisamment de réserves d'eau et de nourriture.
- ✓ Prenez des dispositions pour être en mesure de vous occuper temporairement de proches nécessitant des soins. Prévoyez une réserve de médicaments et articles d'hygiène pour une semaine.
- ✓ Au moyen d'une radio à piles ou d'un autoradio, vous recevrez des informations importantes des autorités, aussi en cas de panne de courant.
- ✓ Des bougies, des lampes de poche et un réchaud de camping (+ piles et cartouches de gaz) vous permettront d'avoir de la lumière en cas de panne de courant et de réchauffer de la nourriture.
- ✓ Si vous disposez d'une cheminée ou d'un four à bois, faites des réserves de bois, briquettes ou pellets.
- ✓ Ayez toujours un minimum d'argent en espèces chez vous. En cas de panne de courant, les distributeurs d'argent et les moyens de paiement électroniques pourraient ne plus fonctionner.

Réserves de secours

- | | |
|---|---------------------------------------|
| - Au moins 9 l d'eau par personne | - Riz ou pâtes |
| - Bouillon, poivre, sel | - Fromages à pâte dure |
| - Saucisses sèches, viande séchée | - Lait condensé, lait UHT |
| - Fruits secs et fruits à coque | - Huile ou matière grasse |
| - Plats préparés, soupes et sauces instantanées | - Nourriture spéciale pour nourrisson |
| - Conserves (viande, poisson, légumes, fruits, champignons) | - Sucre, confitures, miel, chocolat |
| - Jus de fruits et de légumes | - Biscottes, pain croustillant |
| - Café, cacao, thé | - Nourriture pour animaux |
| | - Trousse de secours |
| | - Médicaments personnels |

Plus d'informations sur les sites : www.fr.ch/sscm ou www.alertswiss.ch



Point de Rencontre d'Urgence (PRU) **Votre** **antenne en cas d'événement majeur ou de** **situation d'urgence dans votre commune**

Alarme en cas de danger



En cas de danger imminent pour la population, l'alarme générale peut être déclenchée. Les sirènes diffusent un signal sonore oscillant d'une minute.

Que faire ?

- ☐ écouter la radio
- ☐ suivre les instructions des autorités



En cas d'inondations imminentes, les sirènes diffusent douze signaux sonores graves. Cette alarme-eau n'est déclenchée que dans les régions concernées par ce risque.

Que faire ?

- ☐ quitter immédiatement la région à risque et rejoindre les hauteurs
- ☐ suivre les instructions des autorités

La plateforme d'alarme nationale

En cas d'événement, les autorités transmettent l'alarme et fournissent des informations en continu par le biais de l'application Alertswiss. Grâce à Alertswiss, vous pouvez recevoir des informations, messages d'alerte, ainsi que l'alarme générale directement sur votre téléphone mobile sous la forme de notifications push.

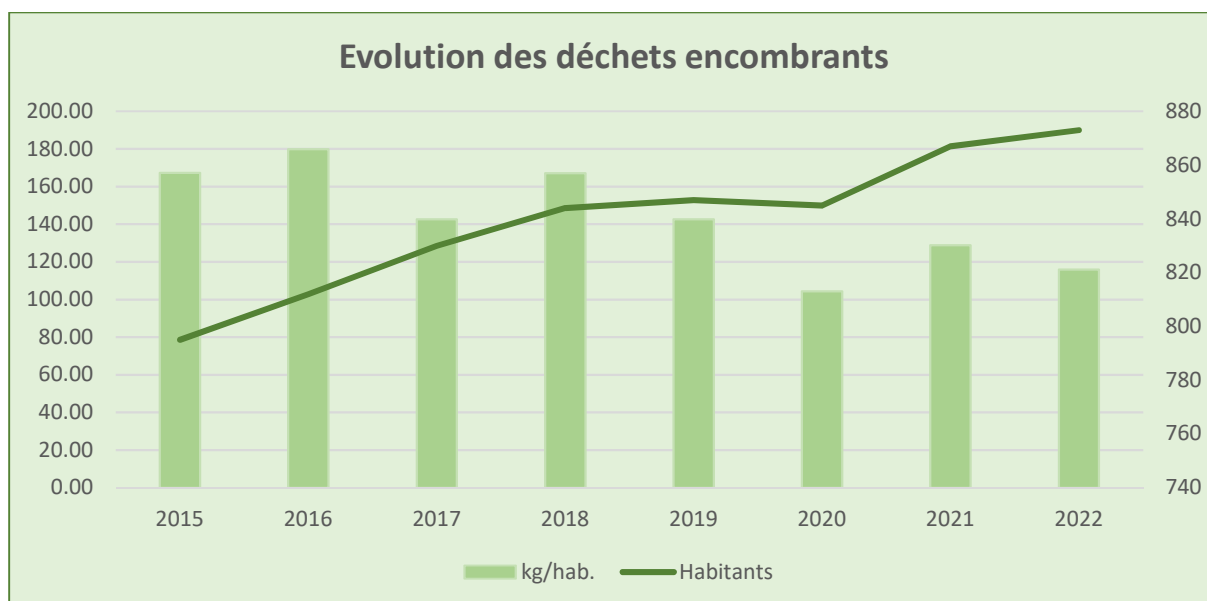
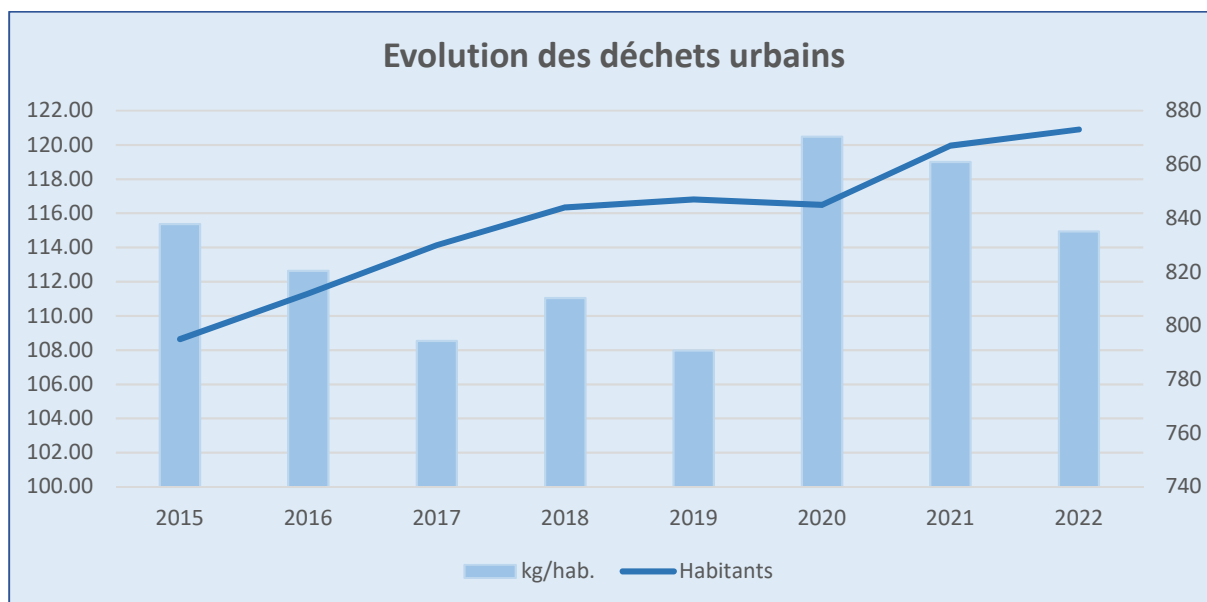


Téléchargement sur <https://alert.swiss> ou en scannant le QR-code suivant :



Plus d'informations sur les sites : www.fr.ch/sscm ou www.alertswiss.ch

24. Déchetterie intercommunale



Vous trouverez toutes les informations concernant la Déchetterie intercommunale des Auges, le traitement des déchets et le MEMODéchets sur le site internet <https://grandvillard.ch/gestion-des-dechets/>

25. La Gruyère se digitalise



iGruyère

Retrouvez vos informations communales désormais aussi sur le web !

➔ igruyere.ch

Pour ses 2 ans,
iGruyère arrive sur le web et
l'application mobile fait peau
neuve !

**! Plus moderne, plus
rapide, plus efficace et
plus proche de vous !**





Téléchargez dès maintenant iGruyère !

App Store 

Google Play 





26. Transports publics



Depuis le dernier changement d'horaire au 11.12.2022, le nombre de courses sur la ligne 264 a considérablement augmenté.



264 Bulle - Estavannens - Grandvillard



Grandvillard, village

Arrêts Haltestellen	26401 (A)	26403	26405 (A)	26407	26409 (A)	26411	26413 (A)	26415 (C)	26417 (A)
Bulle, gare routière	05:49	06:49	07:49	08:49	09:49	10:49	11:49	12:49	13:49
Bulle, St-Denis	05:51	06:51	07:51	08:51	09:51	10:51	11:51	12:51	13:51
La Tour-de-Trême, Centre	05:54	06:54	07:54	08:54	09:54	10:54	11:54	12:54	13:54
La Tour-de-Trême, Le Closalet	05:55	06:55	07:55	08:55	09:55	10:55	11:55	12:55	13:55
Epagny, Motel	05:56	06:56	07:56	08:56	09:56	10:56	11:56	12:56	13:56
Epagny, centre	05:57	06:57	07:57	08:57	09:57	10:57	11:57	12:57	13:57
Enney, zone d'activités	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00
Estavannens, Dessus	06:01	07:01	08:01	09:01	10:01	11:01	12:01	13:01	14:01
Estavannens, Dessous	06:02	07:02	08:02	09:02	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02
Grandvillard, Lormo	06:06	07:06	08:06	09:06	10:06	11:06	12:06	13:06	14:06
Grandvillard, village	06:11	07:11	08:11	09:11	10:11	11:11	12:11	13:11	14:11



Grandvillard, village

Arrêts Haltestellen	26419	26421 (A)	26423	26425 (A)	26427	26429 (A)	26431 (A)	26433
Bulle, gare routière	14:49	15:49	16:49	17:49	18:49	19:49	20:49	22:49
Bulle, St-Denis	14:51	15:51	16:51	17:51	18:51	19:51	20:51	22:51
La Tour-de-Trême, Centre	14:54	15:54	16:54	17:54	18:54	19:54	20:54	22:54
La Tour-de-Trême, Le Closalet	14:55	15:55	16:55	17:55	18:55	19:55	20:55	22:55
Epagny, Motel	14:56	15:56	16:56	17:56	18:56	19:56	20:56	22:56
Epagny, centre	14:57	15:57	16:57	17:57	18:57	19:57	20:57	22:57
Enney, zone d'activités	15:00	16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	23:00
Estavannens, Dessus	15:01	16:01	17:01	18:01	19:01	20:01	21:01	23:01
Estavannens, Dessous	15:02	16:02	17:02	18:02	19:02	20:02	21:02	23:02
Grandvillard, Lormo	15:06	16:06	17:06	18:06	19:06	20:06	21:06	23:06
Grandvillard, village	15:11	16:11	17:11	18:11	19:11	20:11	21:11	23:11

Explication des signes / Zeichenerklärung

(A) Lun.-ven., sauf fêtes gén. / Mon.-Fre. ohne allg. Feiertage

(C) Sam., dim. et fêtes gén. / Sam., Son. und allg. Feiertage

Fêtes générales / Allg. Feiertage

25-26.12. / 01-02.01. / 07.04. / 10.04. / 18.05. / 29.05. / 01.08.



264 Bulle - Estavannens - Grandvillard



➔ Bulle, gare routière

Arrêts Haltestellen	26402	26404	26406	26408	26410	26412	26414	26416	26418
	Ⓐ		Ⓐ		Ⓐ		Ⓐ	Ⓒ	Ⓐ
Grandvillard, village	06:13	07:15	08:15	09:15	10:15	11:15	12:45	13:15	14:15
Grandvillard, Lormo	06:14	07:16	08:16	09:16	10:16	11:16	12:46	13:16	14:16
Estavannens, Dessous	06:19	07:21	08:21	09:21	10:21	11:21	12:51	13:21	14:21
Estavannens, Dessus	06:20	07:22	08:22	09:22	10:22	11:22	12:52	13:22	14:22
Enney, zone d'activités	06:22	07:24	08:24	09:24	10:24	11:24	12:54	13:24	14:24
Epagny, centre	06:25	07:27	08:27	09:27	10:27	11:27	12:57	13:27	14:27
Epagny, Motel	06:26	07:28	08:28	09:28	10:28	11:28	12:58	13:28	14:28
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	06:27	07:29	08:29	09:29	10:29	11:29	12:59	13:29	14:29
La Tour-de-Trême, Centre	06:29	07:31	08:31	09:31	10:31	11:31	13:01	13:31	14:31
Bulle, St-Denis	06:32	07:34	08:34	09:34	10:34	11:34	13:04	13:34	14:34
Bulle, gare routière	06:39	07:41	08:41	09:41	10:41	11:41	13:11	13:41	14:41

➔ Bulle, gare routière

Arrêts Haltestellen	26420	26422	26424	26426	26428	26430	26432	26434
		Ⓐ		Ⓐ		Ⓐ	Ⓐ	
Grandvillard, village	15:15	16:15	17:15	18:15	19:15	20:15	21:15	23:15
Grandvillard, Lormo	15:16	16:16	17:16	18:16	19:16	20:16	21:16	23:16
Estavannens, Dessous	15:21	16:21	17:21	18:21	19:21	20:21	21:21	23:21
Estavannens, Dessus	15:22	16:22	17:22	18:22	19:22	20:22	21:22	23:22
Enney, zone d'activités	15:24	16:24	17:24	18:24	19:24	20:24	21:24	23:24
Epagny, centre	15:27	16:27	17:27	18:27	19:27	20:27	21:27	23:27
Epagny, Motel	15:28	16:28	17:28	18:28	19:28	20:28	21:28	23:28
La Tour-de-Trême, Le Cloalet	15:29	16:29	17:29	18:29	19:29	20:29	21:29	23:29
La Tour-de-Trême, Centre	15:31	16:31	17:31	18:31	19:31	20:31	21:31	23:31
Bulle, St-Denis	15:34	16:34	17:34	18:34	19:34	20:34	21:34	23:34
Bulle, gare routière	15:41	16:41	17:41	18:41	19:41	20:41	21:41	23:41

Explication des signes / Zeichenerklärung

Ⓐ Lun.-ven., sauf fêtes gén. / Mon.-Fre. ohne allg. Feiertage

Ⓒ Sam., dim. et fêtes gén. / Sam., Son. und allg. Feiertage

Fêtes générales / Allg. Feiertage

25-26.12. / 01-02.01. / 07.04. / 10.04. / 18.05. / 29.05. / 01.08.

Attention aux éventuels changements d'horaire, seul l'horaire officiel fait foi.

27. Cartes journalières « Commune »

Deux cartes journalières sont à disposition auprès de la **Cafétéria du Home de la Vallée de l'Intyamon**, à Villars-sous-Mont. Le prix est fixé à **CHF 45.00 par jour et par unité**. Ces cartes permettent de voyager sur les réseaux CFF, TPF et autres compagnies de transport.



Réservation par téléphone :

Tous les jours, de 10h00 à 10h50 et de 11h20 à 17h45, au +41 26 928 44 45.

Vérifier la disponibilité des billets par commune et par date :

<http://www.sugarcube.ch/agflexi>

Validité limitée

Les deux cartes journalières peuvent être achetées **jusqu'au 7 juillet 2023**.

A partir de cette date et jusqu'au 31 décembre 2023, vous pouvez trouver des cartes journalières « Commune » sur le site internet suivant : <http://www.sugarcube.ch/agflexi/>

La « carte journalière dégriffée Commune » sera en vente à partir de 2024

La « carte journalière dégriffée Commune » en vente à partir de 2024 remplacera la carte journalière Commune. Cette nouvelle carte pourra être achetée en exclusivité aux guichets des communes et des villes.

La nouvelle offre s'inspire de la carte journalière dégriffée, déjà bien connue dans les transports publics. Elle comprend deux niveaux de prix et sera disponible pour la 1re et la 2e classe avec ou sans abonnement demi-tarif. Elle sera nominative et émise comme billet mobile ou papier. Le contingentement par commune et la restriction de la vente aux habitants de la commune concernée disparaissent. Ainsi, la clientèle dite « non numérique » aura elle aussi accès aux titres de transport dégriffés.



Attention

Les citoyennes et citoyens, qui se sont vu offrir un bon pour deux cartes journalières à l'occasion de leur 70^e anniversaire, sont invités à réserver et utiliser leurs cartes avant le 7 juillet 2023.

28. Nouvel « abo Night »

Dès le 1er juin 2023, un nouvel « abo night » à CHF 99.00 permettra aux moins de 25 ans de circuler librement sur le réseau dès 19h00. Cet abonnement offre la libre circulation dès 19h00, sur le réseau des lignes de l'abonnement général.

29. Activités économiques

Soucieux de promouvoir les activités économiques et culturelles développées sur le territoire communal, le Conseil communal a décidé d'insérer dans le bulletin communal les informations figurant sur le site de la commune sous l'onglet « activités économiques ».

Nous vous invitons à transmettre à l'Administration communale vos demandes de modifications de la liste ci-après.



Restaurant

Restaurant du Pic-Vert



Commerces

Boulangerie Jean-Luc Delabays

Laiterie-fromagerie Laurent Python

Boucherie David Suchet

Fromagerie « La Cabriolle », Eric et François Jaquet

Boutique DécoBricoCado, Stéphanie Dévaud



Santé/Soin

Physiothérapie et fitness Léofit, Léonard Jaquet

Phytopharma SA, Markus Etter

Massages thérapeutiques, Corinne Cavuscens

Massages thérapeutiques et sportifs et soins esthétiques, Danièle Chabloz

Ortho-bionomy, Corinne Borcard

Anita Coiffure, Anita Vial

Nicole Coiffure, Nicole Berset



Marchand de bétail

Jean-François Moura



Entreprises/Bureaux

AD Concepts architecture, Pierre-André Frésey

Scierie Borcard SA, Stéphane Borcard

Frésey Charpente Sàrl, Gaëtan Frésey

Valentin Raboud Sàrl, chauffage-ventilation-sanitaire



Garages

Philippe Borcard

Eric Currat

L'Atelier Vélo, Richard Courtin



Auto-moto-école

Laurent Auto-moto-école, Laurent Zenoni



Artistes/artisans

Rita Blanc, artiste-peintre

Despond Pierre-André, artiste-peintre

Pharisa Stéphanie, découpages

O'PortUnité, ouvrages textiles - Aurélie Brunner

Indépendants domiciliés à Grandvillard :

Garage de la Forge, Epagny, Pierre Borcard

Pharmacie St-Roch, La Tour-de-Trême, Despond Csilla

Jaquet Nicolas, machines agricoles, Epagny

Carrosserie Pharisa SA, Villars-sous-Mont, Pharisa Baptiste

Vannart ingénieurs Sàrl, Pierre Vannart

Lainitude, Bulle, Pascale Borcard

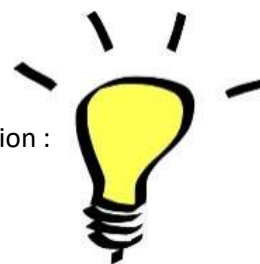




30. Site internet

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site www.grandvillard.ch

Vous y trouverez de nombreuses informations!



Marche à suivre pour vous **abonner aux actualités** au fur et à mesure de leur publication :

1. ouvrir le site www.grandvillard.ch ;
2. se rendre en bas à droite de la page d'accueil ;
3. entrer une adresse e-mail valable et valider en cliquant sur « Je m'abonne ».

The screenshot shows the homepage of the Grandvillard website. At the top, there's a navigation bar with a logo, a search bar, and a 'CARTE' button. Below the navigation bar, there's a large banner with the text 'Commune de Grandvillard, Bienvenue sur notre site internet!'. The main content area is divided into several sections:

- HEURES D'OUVERTURE**: A table showing opening hours for different days of the week.
- ACTUALITÉS**: A list of recent news items, including 'Mise à l'enquête du 28 avril au 12 mai 2023 - Zürcher Lukas et Paula Andrea'.
- LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS**: A calendar view showing upcoming events, such as 'Journée de Jeunesse - Tournée du...' and 'Concert @ Grandvillard'.
- LIENS**: A list of links to various services and organizations, including 'COMMUNES VOISINES', 'ECOLIS', 'MEDIA', 'PRATIQUE', 'SITES OFFICIELS', and 'TOURISME'.

At the bottom of the page, there's a dark footer section with contact information and a red circle highlighting the 'ABONNEZ-VOUS À NOS ACTUALITÉS' button, which is used to subscribe to the newsletter.

